

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale de
l'Enseignement Supérieur de la Formation
des Cadres et de la Recherche

Analyse des coûts de l'éducation d'un enfant dans le cadre de l'école de la deuxième chance (E2C)

Sommaire :

	Pages
Contexte	3
Rappel de l'approche méthodologique	5
1 ^{ère} partie : revue de littérature relative à l'évaluation des coûts pratiqués au niveau international	7
1- Comment les coûts sont calculés	9
2- Les différentes unités d'estimation du coût unitaire	9
3- Les éléments du prix de revient de l'enseignement	11
Le coût de l'éducation au Maroc	18
La répartition des dépenses de l'éducation	18
2 ^{ème} partie : analyse de l'existant sur un échantillon représentatif des catégories des ONG partenaires de l'ENF	20
1- Spécificité du calcul des coûts de l'éducation non formelle	20
2- Comment les associations finance leur programmes	22
3- Les coûts multiples des offres ENF	23
Scolariser un enfant dans le cadre de l'éducation formelle au Maroc combien ça coûte ?	26
Les dépenses propres à l'éducation de base assurée dans le cadre des programmes de l'éducation non formelle (charges associations)	30
Analyse des dépenses au niveau des associations (CAS de 5 associations)	33
AMSEP : association marocaine pour les enfants en situation précaire	34
Association bayti	36
Association des jeunes handicapés et leurs amis-Oujda-	38
Association Horizons ouverts : AHO	40
Fondation zakoura Education –FZE-	42
3 ^{ème} partie : Elaboration d'un modèle d'estimation du coût requis pour l'exécution efficace et efficiente du programme E2C	44
Les bases de calcul de coût	45
Modèle de coût applicable à l'E2C	46
Fiches d'évaluation des coûts	51
I- Activités et appointements des principaux acteurs de l'école de la deuxième chance	51
II- Les coûts des activités	54
A- Sensibilisation et mobilisation	54
B- Formation des intervenants	55
C- Suivi évaluation des programmes	59
D- Charges sociales	60
E- Activités parascolaires	61
F- Appui à l'intégration	61
G- Développement des programmes	62
H- Gestion administrative	62
I- communication	63

Le contexte :

Le programme national de l'éducation non formelle a été lancé en 2007 comme réponse directe aux problèmes de non scolarisation et de décrochage scolaire. Son objectif est la mise en place des programmes scolaires spécifiques aux enfants qui sont exclus du système formel. Ce qui consiste à leur donner une seconde chance pour intégrer ou réintégrer le système formel de l'éducation et de la formation.

Dans la perspective de développer des approches de proximités favorisant la conception d'offres novatrices et flexibles qui s'articulent autour des besoins et demandes des bénéficiaires, La DENF a adopté une approche du « faire-faire » sur la base de la contractualisation Administration- ONG, le programme de l'école de la deuxième est entièrement mis en œuvre par les ONG dans les localités où elles sont actives avec appui et encadrement des délégations du Ministère de l'Éducation Nationale.

Grace à cette démarche développée par la DENF, des modèles intéressants d'éducation non formelle ont été développés dans l'objectif de donner aux enfants qui se trouvent hors l'école formelle, une seconde chance d'éducation.

Le financement de ces programmes provient essentiellement de la subvention octroyée par le ministère aux ONG, au quelle s'ajoute, les apports financiers, logistiques, techniques et humains de ces ONG.

L'appui financier du ministère qui varie entre 700 et 1000 DH par enfant bénéficiaire, couvre à peine le salaire de l'animateur chargé des cours. Toutes les autres charges sont sensées être pris en charge par les ONG et leurs partenaires. Or les Associations ont beaucoup de difficultés à mobiliser des fonds pour exécuter de façon appropriée le programme.

Ces coûts estimés au lancement du programme de l'éducation non formelle non pas été revus depuis. Les tentatives d'étude des coûts auprès des associations n'ont pas donné de résultats concrets qui pourraient amener à une révision de l'estimation de la subvention. L'étude menée par la DENF en 2006 sur un échantillon d'ONG a montré que celles-ci n'arrivent pas à collecter des fonds et à chercher le financement et se contentent de travailler avec les moyens que l'Administration met à leur disposition. En conséquence, la qualité de la réalisation et les résultats atteints ne sont pas toujours au niveau des attentes (qualité des cours, -diversification des activités au profit des bénéficiaires, encadrement et suivi du programme, suivi des insérés, gestion, rapportage et capitalisation de l'expérience...).

Par ailleurs l'étude sur le coût de la non scolarisation évalue le coût unitaire annuel pour la société (somme des coûts privé, budgétaire et communautaire) à 8413 DH.

Dans son rapport de(2009), le Conseil Supérieur de l'Enseignement recommande de revoir le coût unitaire par bénéficiaire des programmes d'ENF qui demeure très faibles comparativement au

coût unitaire pratiqué dans l'éducation formelle. D'où le besoin d'une analyse diagnostic de la politique et des pratiques de financement de l'ENF afin d'identifier les voies et moyens permettant :

- de mieux optimiser les ressources allouées au programme ENF au Maroc ;
- de gérer ces ressources avec efficacité et équité pour en faire bénéficier utilement le plus grand nombre de filles et garçons non scolarisés.

Cette recommandation du CSE vient appuyer la conviction de la DENF de revoir à la hausse du coût unitaire de l'E2C pour la viabiliser ce programme.

C'est dans ce cadre que la DENF compte réaliser cette étude pour expliciter les coûts réels de la scolarisation via le programme de l'école de la deuxième chance.

L'objectif est d'élaborer un modèle d'estimation du coût requis pour une offre de qualité de l'ENF. Ce modèle doit couvrir toutes les composantes du processus d'exécution de l'offre éducative de qualité.

Il s'agit précisément de :

- Déterminer la structure des coûts du programme Ecole de la Deuxième Chance (E2C/ENF)
- Calculer les coûts de tous les intrants de ce programme.

Rappel de l'approche méthodologique

La présente étude des coûts de l'éducation non formelle se compose de 3 volets :

- 1- Une revue de la littérature sur le sujet des coûts pratiqués au niveau international et dans l'école primaire Marocaine.
- 2- Une analyse de l'existant sur un échantillon représentatif des catégories des ONG partenaires de l'ENF, cette catégorisation se base sur un ensemble de critères notamment la nature du projet de ces ONG du point de vue d'activités et ressources mise en œuvre, méthodes d'intervention, caractéristiques du public cible et insertion visée .
- 3- L'élaboration d'un modèle d'estimation du coût requis pour l'exécution efficace et efficiente du programme E2C.

La première partie : est consacrée à la revue de littérature sur les coûts de l'éducation pratiqués au niveau international et dans l'école primaire Marocaine. Dans cette première partie sont traitées les méthodes d'évaluation des coûts de l'éducation en se référant particulièrement aux documents de l'institut de planification de l'éducation de l'UNESCO, les méthodes appliquées par le ministère de l'éducation nationale dans le calcul des coûts de l'éducation au niveau de l'école primaire, ainsi que les méthodes adoptées dans des expériences internationales, notamment la française, pour approcher les coût de l'éducation au niveau de l'enseignement.

La deuxième partie : dédiée à l'analyse de l'existant à partir de l'analyse des coûts d'un échantillon représentatif des catégories des ONG partenaires de la DENF à travers les délégations de l'Education Nationale. Elle est consacrée à l'approche des composantes du coût dans différentes expériences de l'éducation non formelle.

L'expérience nationale est étudiée à travers un échantillon réduit d'associations qui ont développés des expériences intéressantes dans l'éducation non formelle. Dans le choix de ces associations, on a tenu compte des facteurs déterminants de la différence des programmes de l'éducation non formelle en termes de

- La nature de la prise en charge qui constitue l'offre d'éducation non formelle développé par l'association
- La population cible
- L'intégration recherchée.

Les données recueillies sur les programmes des associations lors des audits réalisées nous ont permis d'établir une certaine typologie des programmes sur la base de laquelle les critères de choix des associations ont été effectué suivant une catégorisation des associations pertinente par rapport à l'objet de l'étude qui est l'offre de l'association. La représentativité est relative aux catégories de programmes : une association par catégorie

L'analyse des différentes expériences nationale est réalisée de manière à nous permettre de mieux apprécier les spécificités des programmes de l'éducation non formelle et les corrélations entre les coûts de la prise en charge de l'éducation de base et les coûts de la prise en charge sociale.

L'intérêt particulier de l'étude de cas est de mettre l'accent sur les opérations et des charges de fonctionnement qui ne sont pas communes mais qui peuvent être capitales pour une offre spécifique qui cible une certaine catégorie d'enfants

Dans l'expérience internationale de l'éducation non formelle on relate les cas de l'école de la deuxième chance en France et l'éducation non formelle primaire au Bangladesh.

La troisième partie : est consacrée à l'élaboration d'un modèle d'estimation du coût requis pour l'exécution efficace et efficiente du programme de l'école de la deuxième chance.

Le modèle d'estimation du coût de l'éducation non formelle est élaboré en fonction des composantes des coûts spécifiques aux programmes d'éducation non formelle identifiées dans le second volet et les normes et paramètres définis dans le premier volet.

Toutes les opérations du recrutement des apprenants à intégration et suivi post intégration sont intégrées en plus du coût de fonctionnement du programme et la quote-part de fonctionnement de l'association. Aussi sont pris en considération les dépenses de l'administration centrale et les dépenses réalisées au niveau local à partir des subventions transférées par la DENF.

Première partie : Revue de littérature relative à l'évaluation des coûts pratiqués au niveau international.

Evaluer le coût de l'éducation est la préoccupation de tout planificateur de l'éducation. En effet, l'Education Nationale et globalement le système de l'éducation et de la formation est le producteur de la ressource humaine qualifiée d'un pays, afin de se projeter dans l'avenir et pouvoir assurer une éducation de qualité aux futurs acteurs du pays : les élèves qui sont dans le système éducatif ou ceux qui vont atteindre l'âge de la scolarisation à moyen et long termes, il faut d'abord connaître avec précision ce que coûte l'éducation d'un enfant pour une année scolaire et dans chacun des cycles de la scolarisation et de la formation.

Pour l'administrateur qui dirige un système éducatif, il est essentiel de connaître le coût des différentes possibilités d'action qui s'offrent à lui. Lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant l'expansion ou l'implantation d'écoles, d'améliorer ce qui existe, le compléter ou le remplacer par une offre différente.

La connaissance des principes de l'évaluation du coût des programmes d'éducation est donc une nécessité fondamentale pour l'administrateur et le planificateur. La conception et la réalisation des plans d'action seront considérablement améliorées par l'analyse des problèmes que pose le calcul des prix de revient, et par la connaissance des techniques qui ont été élaborées en vue d'obtenir les meilleures méthodes d'évaluation des coûts.¹

« A l'origine, les coûts de l'éducation ont été calculés par les économistes pour estimer la rentabilité. En effet, le calcul de la rentabilité économique d'un investissement s'appuie toujours sur une comparaison des coûts et des bénéfices qu'il engendre. Il s'agit donc de coûts au sens économique du terme, concept légèrement différent de celui de dépenses. »²

D'une manière générale, la notion de coût intervient quand il y a production d'un bien ou d'un service. Le coût peut être défini en termes monétaires et non monétaires et il se rapporte à un agent économique déterminé : producteur, vendeur, acheteur, consommateur, etc.... Quand un propriétaire de facteur de production offre ce facteur à un producteur, le coût pour le propriétaire est représenté par «le manque à consommer », alors que pour le producteur, il y a un coût monétaire défini et mesurable, composé de salaires, intérêt, charges, etc. dans ce sens « Marshall distingue le coût réel qui correspond à l'effort et à l'abstinence pour produire le bien ou le service d'une part, des débours consistant en versements effectués aux propriétaires des facteurs de production, d'autre part. »³

Autrement dit, le coût réel du service ne se limite pas uniquement aux dépenses effectuées mais aussi au « manque à gagner » ou le coût de l'opportunité. La somme des deux correspond au coût réel du service.

Le domaine de l'éducation n'échappe pas à cette règle, le coût ne peut être limité aux simples dépenses effectuées au cours d'une année par les différentes institutions concernées par

¹ J. Vaizey et J.D. Chesswas – Planification de l'enseignement : Evaluation des coûts – institut international de planification de l'éducation – UNESCO - 1968

² François Orivel - **Les économistes et l'éducation** - Iredu/CNRS- Université de Bourgogne -Mars 2005

³ J. Hallak- Coût et dépenses en éducation - institut international de planification de l'éducation – UNESCO - 1969

l'éducation qui relèvent du domaine public ou privé. L'intégration du coût de l'opportunité s'impose pour différentes composantes :

- Les locaux utilisés pour assurer le service de l'enseignement constituent un coût qui doit être calculé.
- Le service assuré par les bénévoles des associations qui assurent le soutien scolaires pour les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage dans différents pays à travers le monde constituent aussi un coût.
- Hallal, dans son ouvrage « coût et dépense en éducation » se demande si on ne doit pas considérer le manque à gagner pour les familles qui envoient leurs enfants à l'école au lieu de les faire travailler dans l'exploitation familiale ou comme main d'œuvre, comme un coût de l'éducation.

Coûts et dépenses en éducation

L'application du concept de coût dans le domaine de l'éducation est confrontée à des difficultés qui relèvent de la nature du service de l'éducation. Ces difficultés résultent plus précisément de :

- 1- La définition de la production d'éducation : elle est évaluée dans certains cas par l'importance des effectifs scolaires; dans l'autre cas, la production est mesurée par nombre de succès ou des performances pédagogiques. Ceci implique deux mesures différentes de la qualité produite pour un même système de « production ». En d'autres termes, la qualité de l'enseignement fournie par le producteur n'est pas forcément égale à la quantité d'enseignement obtenue ou « achetée » par le consommateur.
2. la délimitation des agents économiques participant à l'activité éducative : les producteurs de l'éducation sont multiples ; il s'agit de l'établissement d'enseignement, l'enseignant, l'administration de tutelle (le Ministère de l'éducation nationale, et autres ministères producteurs de la formation) les structures privées qui gèrent les écoles privées, les institution d'enseignement non formel et les familles qui contribuent à la formation des enfants par leur apports dans la réalisation des devoirs à la maison. Les familles sont aussi des consommateurs, elles sont les « acheteurs » de l'enseignement de leurs enfants qui sont les consommateurs directs du service de l'éducation
3. l'éducation est un service public : Dans la mesure où les budgets des administrations d'enseignement sont financés essentiellement par les familles (impôts et droits de scolarité), il est alors plus naturel de traiter les familles dans leur ensemble et de considérer les administrations d'enseignement comme un seul agent.
Il y a égalité globale entre les coûts monétaires pour le producteur et le consommateur d'enseignement. Il n'en est évidemment pas de même pour les coûts réels: les coûts d'opportunité pour les familles sont quasi indépendants des coûts d'opportunité pour les administrations d'enseignement. Pour toutes ces raisons, on en arrive, en définitive, à définir un agent économique particulier: la « collectivité nationale ». Parler du coût de l'éducation signifie le coût pour la collectivité nationale de l'expansion et du fonctionnement du système éducatif. Sont confondus ainsi en un même agent: les producteurs, les vendeurs et les consommateurs de l'enseignement. Cette notion de coût implique que soit inventorié et consolidé l'ensemble de l'effort monétaire et non monétaire que la collectivité nationale consacre à l'enseignement.⁴

⁴ J. Hallak- Coût et dépenses en éducation - institut international de planification de l'éducation – UNESCO - 1969

1. Comment les coûts sont calculés

Le calcul de coût de l'éducation commence par choisir pour base de calcul, une unité de calcul. Cette unité peut être l'enseignant, l'école ou encore un élève. Ensuite les chiffres pertinents sont rassemblés. C'est l'expérience qui fournit ainsi les coûts unitaires. Pour planifier, on multiplie les coûts unitaires par le nombre d'unités dénombrées dans le système considéré pour obtenir le coût global.

Dans le calcul des coûts de l'éducation, On voit aussitôt surgir divers problèmes majeurs, auxquels l'administrateur ou le planificateur doit réfléchir longuement avant de faire le choix d'une unité :

- Certains coûts varient suivant le nombre des élèves, il s'agit des livres et fournitures, les bourses, subvention à l'enseignement privé par élève.
- D'autres catégories de dépenses d'enseignement dépendent non du nombre d'élèves, mais du nombre des enseignants, (les traitements, les pensions de retraite, etc.), ce qui constitue généralement le plus gros chapitre du budget de l'éducation.
- Pour évaluer les dépenses autres que les traitements, on a sans doute intérêt à prendre pour base la superficie des locaux scolaires, car les frais de chauffage, de nettoyage, ainsi que les intérêts des emprunts, dépendent davantage du nombre et des dimensions des écoles que de l'effectif des élèves ou du corps enseignant.⁵

Bien que le nombre des enseignants constitue la variable la plus importante, elle ne pourrait être l'unique à considérer. La méthode la plus sûre consiste à diviser le coût de l'enseignement en trois parties :

- celle qui a rapport aux élèves,
- celle qui a rapport aux enseignants
- celle qui a rapport aux bâtiments

2. Les différentes unités d'estimation du coût unitaire

Le coût de l'éducation est estimé d'une manière globale pour tous les élèves et étudiants pris en charge par le système éducatif d'un pays, il s'agit de la dépense moyenne par élève. Il est aussi calculé par niveaux scolaires (primaire, collégial, secondaire, supérieur...)

Généralement, la ventilation des dépenses par degré (ou par niveau) ne présente pas de difficultés dans la mesure où les postes budgétaires des sources de financement sont individualisés par niveau. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Il peut se trouver que la totalité des salaires des enseignants primaires et secondaires relève du même titre budgétaire. Dans ce cas particulier, il y a deux manières de procéder: soit par voie d'enquête directe, soit par répartition proportionnelle, par exemple en fonction des effectifs d'enseignants par degré et des niveaux de traitements par qualification.⁶

La formule la plus couramment utilisée dans la présentation du coût de l'éducation est **Le coût unitaire par élève**. Il s'agit du rapport entre les coûts monétaires courants et les effectifs, coûts

⁵ J.Vaizey et J.D. Chesswas – Planification de l'enseignement : Evaluation des coûts – institut international de planification de l'éducation – UNESCO - 1968

⁶ Même source

courants et non pas en capital, le rapport entre les dépenses d'investissement effectuées en une année et les effectifs inscrits la même année.

Cependant, d'autres unités de calcul du coût sont utilisées dans le domaine de l'éducation Hallak dans son ouvrage *Coût et dépenses en éducation* cite les suivantes :

Le coût pur diplômé. Pour estimer le coût moyen par diplômé, il faut considérer une cohorte théorique d'étudiants ou d'élèves ; évaluer le coût total de formation de la cohorte jusqu'à ce que l'ensemble de la cohorte quitte le secteur éducatif... Le coût moyen par diplômé est le rapport du coût total par le nombre de diplômés. Après avoir estimé sur une période de temps le nombre moyen de diplômés, et le rapport entre le nombre moyen et les effectifs initialement inscrits, il est possible de calculer le coût total de la formation et, par voie de conséquence, le coût moyen par diplômé.

Le coût par niveau de formation atteint. En adoptant le même principe que le calcul du coût précédent, ce dernier ne considère pas non seulement les diplômés mais également les étudiants et élèves ayant quitté le système après avoir terminé une, deux, trois, etc., années d'études. Conceptuellement, de telles précisions dans les évaluations s'imposent par le fait (constaté) que les effectifs quittant le système scolaire avant d'avoir obtenu leur diplôme se révèlent tout de même avoir acquis une formation et des connaissances appréciables et appréciées, en particulier par leurs futurs employeurs. Il n'est donc nécessaire d'en tenir compte dans les calculs de coûts.

Le coût par audience quotidienne moyenne. Dans certains pays, et pour tenir compte du fait que le nombre d'élèves inscrits ne correspond pas toujours à l'audience effective, une autre formule a été adoptée. Elle consiste à diviser les coûts courants par une grandeur ((représentant la moyenne d'élèves présents par jour », c'est-à-dire ((l'audience quotidienne moyenne». C'est ainsi que, par exemple, le Canada et les Etats- Unis d'Amérique publient, pour l'enseignement primaire et secondaire réunis, des coûts par ((audience quotidienne moyenne».

Le coût d'investissement par place. Pour les dépenses en capital, il est significatif d'utiliser la formule du coût par place, en rapportant les coûts de construction et de premier équipement au nombre de places construites. Ce coût est très utile dans les projections.

Le coût moyen par classe. De plus en plus les économistes marquent leur préférence pour le coût moyen par classe au détriment du coût unitaire par élève en raison de la relative homogénéité de l'unité, la classe, toutefois, cette formule suppose une standardisation de la définition de la classe dans un même pays (et entre les pays pour se prêter aux comparaisons internationales

Le coût courant moyen par maître. Cette formule intéresse surtout les chercheurs et les Spécialistes des analyses de coûts en raison de sa sensibilité à la plus importante des variables explicatives de l'évolution des coûts, c'est-à-dire aux salaires des maîtres. Le coût par maître ne peut évidemment pas être utilisé sans précaution, surtout dans l'enseignement du second et du troisième degré où le nombre de maîtres (de professeurs) par «classe» varie en fonction de tant de facteurs qu'il n'est guère possible de procéder de manière significative ni à des comparaisons temporelles ou régionales ni à des comparaisons internationales.⁷

⁷ J. Hallak- *Coût et dépenses en éducation* - institut international de planification de l'éducation – UNESCO - 1969

3. Les éléments du prix de revient de l'enseignement

Calculer le coût de l'éducation c'est savoir ce que coûte la scolarisation d'un élève. Pour se faire, il faut connaître le montant des dépenses annuelles, savoir si les chiffres mentionnés généralement dans le budget de l'enseignement représentent bien la totalité des dépenses à considérer. « En examinant les dépenses courantes, nous remarquerons que les principales - peuvent être établies avec précision. Mais les chiffres figurant dans ces budgets conviennent-ils parfaitement pour nos calculs ? Il est parfois difficile de déterminer les dépenses pour une année donnée, parce qu'il peut y avoir une différence, par exemple, entre l'année budgétaire et l'année scolaire. (Des facteurs de ce genre, qui peuvent paraître insignifiants, rendent en réalité les procédures d'évaluation des coûts extrêmement compliquées.) »⁸

Les responsables de la planification de l'éducation disposent des données sur les dépenses qui relèvent directement du domaine de compétence du département de l'éducation; or, dans la totalité des systèmes éducatifs, une partie des dépenses d'enseignement relèvent de l'administration centrale et d'autres départements ministériels, une autre partie incombe aux collectivités locales, ou encore aux familles. Pour calculer les dépenses de l'éducation, il faut procéder d'abord par recueillir les informations fournies par les organismes de financement. Théoriquement, la méthode de constatation des dépenses auprès des différentes sources de financement paraît simple, toutefois son application pratique est confrontée à l'identification précise des sources de financement

En 1965, l'Office des statistiques de l'UNESCO dans son questionnaire sur les statistiques du financement et des dépenses d'enseignement a défini les sources des dépenses globales de l'éducation comme suit :

1. Les sources *publiques*

- A. Gouvernement central ou fédéral, départements destinant **des** fonds à l'enseignement
 - Ministère de l'éducation
 - Autres ministères
- B. Autorités de province ou d'état destinant des fonds à l'enseignement
- C. Autorités cantonales, municipales
- D. Aide étrangère (reçue)

2. Les Sources *privées*

- A. Droits scolaires
- B. Autres paiements privés effectués par les parents
- C. Donations privées
- D. Autres sources

Il est donc évident que la contribution de l'État au financement de l'enseignement apparaît non seulement au budget du Ministère de l'éducation nationale, mais également aux budgets des autres ministères responsables de la formation professionnelle ou de l'enseignement technique spécifique leurs secteurs d'activité, le Ministère de l'agriculture et de l'équipement à titre d'exemple.

⁸ J. Hallak- Coût et dépenses en éducation - institut international de planification de l'éducation – UNESCO - 1969

Les collectivités locales jouent un rôle important dans le financement de l'enseignement, en particulier dans les pays à système de financement décentralisé comme les Etats-Unis ou le Royaume-Uni. Toutefois, l'importance de leur apport dans le financement de l'éducation dépend du statut de la collectivité locale et le rôle qui lui est attribué dans le cadre de la gestion de la vie publique. Plus la politique de la décentralisation est développée, plus important est le rôle joué par les collectivités territoriales dans le financement de l'éducation. En France, les collectivités territoriales ont participé à hauteur de 22,8% dans le financement du système éducatif en 2007. Ce taux était déjà de 14,2% en 1980.⁹ Au Maroc, la participation des collectivités locales ne dépassait guère 0,29% en 2004¹⁰

L'aide extérieure. Dans les pays en voie de développement, l'aide étrangère joue souvent un rôle de premier plan dans le financement de l'enseignement; il est donc nécessaire d'en tenir compte dans l'évaluation. L'estimation du coût des prestations en nature, tels les services des enseignants expatriés est aussi considérée. Au niveau du Maroc, l'aide extérieure, y compris celle apportée par les ONG internationales ne représente que 0,64% du financement de l'éducation.¹¹

Les sources privées. Elles s'étendent sur quatre rubriques (Droits scolaires, autres paiements privés effectués par les parents, donations privées et autres sources) mais peu de pays sont à même de fournir des renseignements d'un degré de précision suffisant. Il est en effet très difficile, par exemple, d'estimer certains Coûts, tel que la contribution des familles, sans une monographie appropriée ou une étude spécifique. En pratique, ne disposant pas de fonds pour effectuer une enquête, les experts se contentent d'évaluations approximatives sur la base des renseignements disponibles. Par exemple, les taux des droits de scolarité ou des «écolages» par niveau et par type d'établissement et les effectifs scolarisés permettent d'estimer le montant des droits de scolarité versés; de même, le produit de la taxe d'apprentissage donne des indications sur la contribution des entreprises au financement de l'enseignement professionnel.¹²

Les contributions, en nature, telles les constructions d'écoles faites particulièrement au niveau locale sont également chiffrées et leur montant ajouté au total des contributions privées. L'importance de la contribution privée est généralement mal connue, elle varie considérablement selon les pays en fonction de facteurs sociaux, économiques.¹³

Concrètement, on observe donc des dépenses d'éducation (dans des budgets publics, dans les budgets de consommation des ménages), dépenses à partir desquelles les économistes calculent des coûts, lesquels comprennent en outre quelques éléments ne donnant pas lieu à des dépenses, comme le manque à gagner. Généralement, Les dépenses sont réparties en deux catégories principales, selon l'origine du financement. On distingue les sources publiques et les sources privées.

La plupart des pays ont aujourd'hui un système de financement public prédominant grâce à l'instauration de l'obligation scolaire, qui ne peut s'imposer si les familles pauvres ne sont pas en mesure de payer les droits d'inscription dans des écoles privées.¹⁴

Au Maroc, les financements publics couvrent 59,11% des dépenses de l'éducation, ce taux atteint 84,4% en France.

⁹ Coût de l'éducation en 2007- Evaluation provisoire du compte – note d'information 13 mai 09- <http://média.education.gouv.fr>

¹⁰ Ministère de l'Éducation Nationale- les comptes nationaux de l'éducation 2003/04- Direction de la stratégie, de la statistique de la planification- 2006

¹¹ Même source

¹² J. Hallak- Coût et dépenses en éducation - institut international de planification de l'éducation – UNESCO - 1969

¹³ Même source

¹⁴ François Orivel - Les économistes et l'éducation - Iredu/CNRS- Université de Bourgogne -Mars 2005

Quant aux dépenses privées, elles sont principalement constituées de dépenses des familles pour leurs propres enfants. Elles concernent les droits d'inscription, de transport, de cantines, d'hébergement, de fournitures scolaires.

Mais il existe aussi quelques dépenses privées non familiales. Il peut s'agir de dépenses financées par des entreprises, notamment dans le domaine de la formation professionnelle, de mécènes, qui peuvent faire des dons ou des legs à des institutions éducatives, ou de fondations (cas où l'on ne dépense que les revenus produits par une donation en capital). A l'échelle mondiale, l'ensemble des dépenses privées autres que celles des familles reste un mode de financement très marginal de l'éducation (moins de 1% du total)¹⁵

Au niveau international, l'évolution des dépenses privées d'éducation n'est pas connue statistiquement de façon satisfaisante. La pratique des enquêtes de budget des ménages est relativement récente, et l'inclusion de questions précises quant aux dépenses d'éducation l'est encore plus. On ne connaît de façon détaillée les dépenses d'éducation des familles que depuis le début des années 1990, et seulement pour les pays riches membres de l'OCDE. Il apparaît que les dépenses des ménages pour l'éducation sont faibles en comparaison des dépenses publiques, puisqu'elles ne représentent qu'un pourcent du PIB, soit cinq fois moins.¹⁶

Au Maroc, les dépenses privées sont relativement plus importantes, elles représentent dans leur ensemble 40,24% des dépenses globales de l'éducation pour l'année 2003/04. Les dépenses des ménages représentent à elles seules 29,29%. Dans leur évaluation des dépenses des ménages relatives à l'éducation de leurs enfants, les chercheurs nationaux se sont basés sur les résultats de l'étude nationale sur la consommation des ménages (2001).

Les dépenses des ménages se composent de droits d'inscription aux écoles publiques, les charges d'assurances, de cotisation à l'association des parents des élèves, droits d'inscriptions et participations payés aux écoles privées, ainsi que les dépenses directes relatives à l'achat de livres et de fournitures scolaires, le transport scolaire et autres. Les dépenses des ménages pour les besoins de l'éducation constituent un réel fardeau pour les familles, elles représentent 43,8% des dépenses non alimentaires des ménages.¹⁷

L'importance des dépenses prises en charge par les ménages dans la composition du coût de l'éducation au Maroc est en partie due à la dominance de l'enseignement privé au niveau des grandes villes marocaine, particulièrement dans les régions du centre, le grand Casablanca, et Rabat zemmour Zaair. Toutefois, le taux de participation des familles marocaines dans les dépenses de l'éducation est 4Fois plus important que le taux de participation des familles françaises en 2007 qui ne dépasse pas 7,7%.

Le Financement de l'éducation au Maroc

Dans le cadre de l'étude concernant « les comptes nationaux de l'éducation au Maroc » relative à l'année scolaire 2003/04, unique étude sur les dépenses globales de l'éducation réalisé au niveau du pays, les sources de financement de l'éducation ont été arrêtées aux :

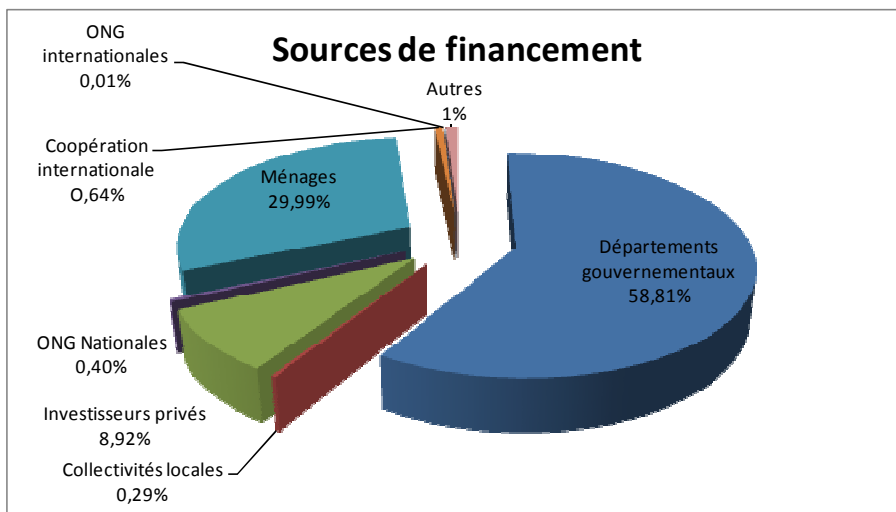
¹⁵ Même source

¹⁶ Même source

¹⁷ Ministère de l'Education Nationale- les comptes nationaux de l'éducation 2003/04- Direction de la stratégie, de la statistique de la planification- 2006

- Administrations publiques
- Le secteur de l'éducation nationale
- Autres départements ministériels
- Les agences nationales de développement
- Les académies de l'éducation et de la formation – AREF-
- Les collectivités locales
- Les établissements scolaires
- Les conseils de gestion des institutions scolaires
- Le secteur privé
- Les investisseurs privés
- Les associations et les banques
- Les organisations non gouvernementales
- Les associations de parents des élèves
- Les ménages
- La coopération internationale
- Les ONG internationales¹⁸

Répartition des contributions au financement du secteur de l'éducation



¹⁸ Ministère de l'Éducation Nationale- les comptes nationaux de l'éducation 2003/04- Direction de la stratégie, de la statistique de la planification- 2006

Cette structure du financement de l'éducation change complètement quand il s'agit de l'enseignement public, la quasi-totalité des financements relève du budget de l'état

Catégories	Financeurs	Pourcentage
Fonds publics	Département de l'éducation nationale	97,34
	Autres départements ministériels	0,67
	Collectivités locales	0,49
Total des fonds publics		98,5
Fonds privés	Investisseurs privés	0,01
	ONG nationales	0,62
	Ménages	0,46
	Autres	0,05
Total des fonds privés		1,13
Fonds externes	Coopération internationale	0,36
	ONG internationales	0,01
Total Fonds externes		0,37

L'approche du coût du système éducatif n'est pas chose aisée, dans la mesure où elle nécessite de recourir à des données de différentes origines. Généralement les données statistiques sur le système éducatif sont disponibles au niveau du département de l'Éducation Nationale, qu'il s'agisse des effectifs d'élèves, de professeurs ou les filières de formation. Toutefois, des données monétaires telles que les dépenses budgétaires et les dépenses privées l'information est à mobiliser au niveau d'autres départements et sources d'information.

Afin d'établir les comptes nationaux de l'éducation et calculer les coûts de la scolarisation pour l'année scolaire 2003/04, la direction de la stratégie de la statistique et de la planification du Ministère de l'éducation nationale s'est basé sur 5 études :

- Une étude sur les fournisseurs de service de l'éducation privés
- Une étude sur le budget de l'état
- Une étude sur les budgets des académies régionales de l'éducation et de la formation
- Une étude sur les donateurs
- Une étude sur l'enquête nationale sur la consommation et des dépenses des ménages

Toutefois, ces différentes études réalisées en 2006, n'ont permis de calculer les coûts de l'éducation que pour les niveaux de l'enseignement scolaire, à savoir, le préscolaire, le primaire, le collégial, le secondaire et le post secondaire (cours préparatoires). Les autres systèmes d'éducation : enseignement professionnel, enseignement supérieur, éducation non formellen'ont pas été considérés.

Dans les pays développés, les coûts de l'éducation pour les différents systèmes de formation sont publiés annuellement. Les dépenses du système éducatif dans sa globalité et par niveaux sont analysées d'une manière systématique, grâce à la mise en place des comptes nationaux de l'éducation.

Les comptes nationaux de l'éducation :

Dans la perspective de remédier aux difficultés liées à la mise en cohérence des diverses sources d'information, à l'imprécision de certaines définitions, ainsi qu'au manque de données synthétiques permettant un cadrage d'ensemble, on a établi le Compte de l'éducation.

« Le Compte de l'éducation tend à organiser de façon cohérente des données multiples, et à rétablir un bilan exhaustif du domaine, qui repose sur une méthodologie et des définitions précises. Le Compte de l'éducation est un composant important du système d'information sur l'éducation. Il offre un cadre de synthèse de l'ensemble des flux monétaires intervenant dans le domaine de l'éducation, rassemblant et mettant en cohérence les données comptables et statistiques relatives à la dépense d'éducation, à son financement et à ses coûts de production.»¹⁹

En fait, Le Compte de l'éducation vise à mesurer l'effort monétaire que la collectivité nationale consacre au système éducatif. Il constitue un compte satellite de la comptabilité nationale. Il a donc un statut de compte économique permettant de rassembler et d'organiser, dans un cadre synthétique, l'ensemble des flux relatifs aux dépenses d'éducation et à leur financement²⁰

Il complète ainsi les autres composantes du système d'information sur les établissements d'enseignement, les élèves ou étudiants, les personnels ou les moyens matériels. Il est ainsi utilisé pour les publications statistiques de synthèse du ministère. Il est aussi sollicité pour les travaux sur les indicateurs de comparaisons internationales et constitue la base des informations financières sur l'éducation communiquées aux organisations internationales.

Méthodologie du calcul des coûts en France

La dépense intérieure d'éducation

La dépense intérieure d'éducation est la somme des dépenses suivantes effectuées en métropole et dans les DOM par des financeurs résidents ou non résidents :

- les dépenses pour les activités d'enseignement de type scolaire ou extrascolaire de tous niveaux (premier degré, second degré, enseignement supérieur, apprentissage, formation continue) effectuées dans les établissements publics ou privés ou dispensées lors de leçons particulières ;
- les dépenses pour les activités visant à organiser le système éducatif : administration générale, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation, orientation ;
- les dépenses pour les activités visant à favoriser ou accompagner la fréquentation des établissements scolaires : restauration et hébergement, médecine scolaire, transports scolaires ;
- les achats de livres, fournitures scolaires, d'habillement demandés par les institutions scolaires.

La dépense moyenne d'éducation

La dépense moyenne d'éducation par élève pour l'année n est calculée en rapportant la totalité des dépenses dans les établissements publics et privés (à l'exclusion des activités de formation continue ou extrascolaires), ainsi que les dépenses des activités annexes et les biens et services rattachés ventilés par niveaux, aux effectifs d'élèves de l'année civile n calculés en prenant deux tiers des effectifs de l'année scolaire n-1/n et un tiers de l'année scolaire n/n+1.

¹⁹ Le Compte de l'éducation Principes, méthodes et résultats pour les années 1999 à 2009- Dossiers moyens et coût de l'éducation – Ministère de l'éducation – [http:// media.education.gouv.fr](http://media.education.gouv.fr)

²⁰ Même source

Financement initial et financement final

La distinction entre financement initial et financement final sous-entend l'existence de transferts entre les différentes unités de financement. Par exemple, les bourses d'études constituent un transfert entre l'État et les ménages. En financement initial, les bourses seront affectées à l'État qui les verse, déterminant la charge effectivement supportée par cet agent, tandis que les dépenses des ménages seront évaluées après déduction des bourses reçues. En revanche, si cette dotation est comptabilisée dans les dépenses des ménages, on parlera de financeur final, notion qui permet d'étudier la relation entre le dernier financeur et le producteur ou l'activité.²¹

Au niveau du Maroc, l'article « 168 » de la charte nationale de l'éducation et la formation, prévoit d'instaurer « un **système de "Comptes nationaux de l'éducation"** en engageant les autorités de l'éducation et de la formation à en insérer un bilan dans le rapport annuel au parlement, précisant clairement la nature des charges et des ressources, l'emploi de celles-ci, les justifications y afférentes et les critères de leur rendement »²²

Toutefois, dans l'absence d'un système d'information adéquat qui permet la publication annuelle des indicateurs du coût de l'éducation, Le calcul des coûts de l'éducation n'est pas systématique dans le cadre de l'éducation nationale au Maroc. Les comptes nationaux de l'éducation n'ont été analysés qu'une unique fois. Cette analyse n'a concerné que l'année scolaire 2003/2004 et elle s'est limitée aux comptes de l'enseignement préscolaire, primaire, collégial, secondaire qualifiant et post secondaire. Les coûts de l'éducation non formelle, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et l'alphabétisation n'ont pas été analysés

Le coût de l'éducation au Maroc

Le coût moyen de l'éducation d'un élève au Maroc que ça soit au niveau de l'enseignement public ou privé établi pour l'année scolaire 2003/04 est 6379 MAD. Toutefois, ces coûts sont variables en fonction des niveaux :

- Enseignement préscolaire : 2932 MAD
- Enseignement primaire : 5118 MAD
- Enseignement collégial: 7615 MAD
- Enseignement secondaire : 12.083 MAD

Dans son étude « financement et coût en éducation au Maroc » Brahim Chadati, ne prend en compte que les coûts du système éducatif public, partant du fait que l'étude réalisée par la direction de la stratégie de la statistique et de la planification a révélé que 98,5% des fonds proviennent du budget de l'état et particulièrement du département de l'éducation nationale, il présente les coûts de l'enseignement public de 2000 à 2006, comme suit :²³

²¹ Coût de l'éducation en 2010- Evaluation provisoire du compte – note d'information 29décembre 11- <http://média.education.gouv.fr>

²² Charte Nationale de l'éducation et de la formation

²³ Brahim CHEDATI – financement et coût en éducation au Maroc – Conseil supérieur de l'enseignement – 2008

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Primaire	2543	2583	2737	2822	2443	2703	2810
Collégial	5219	5220	5384	5969	5960	6127	5900
Secondaire qualifiant	10002	10520	11008	10861	12246	12719	12463

Cependant, des coûts estimés dans le cadre des deux études ne sont pas comparables, la première étude évalue le coût global de l'éducation au Maroc pour une année scolaire par contre la seconde se focalise sur le financement gouvernemental de l'enseignement public pour une année fiscale.

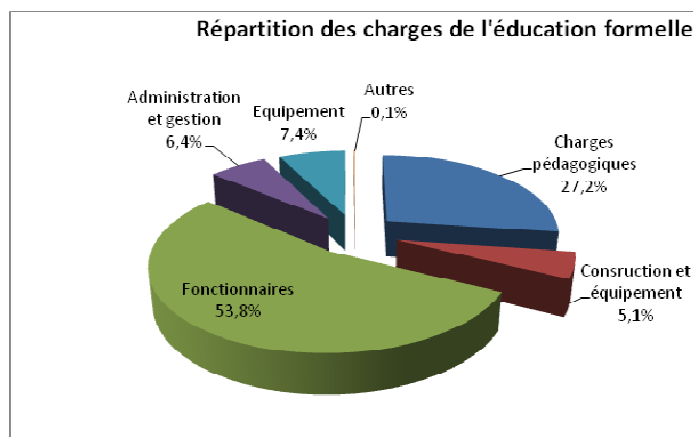
La répartition des dépenses de l'éducation

Les dépenses relatives aux salaires des enseignants et autres fonctionnaires actifs dans le secteur de l'éducation représentent **53,8** des dépenses totales de l'éducation. Cette dépense s'élève à **86%** dans l'enseignement public.²⁴

En fait, les composantes de dépenses relatives à l'éducation sont définies dans le cadre de l'étude des comptes nationaux de l'éducation 2003 /2004 comme suit :

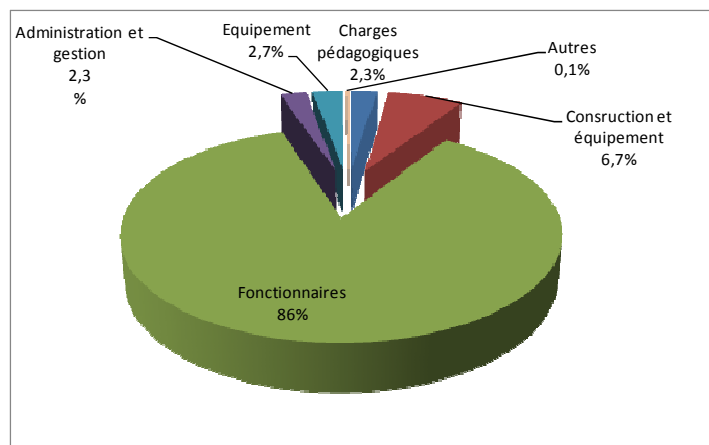
- **Les charges de construction et d'aménagement** : Aménagement, Construction, Terrains, Autres
- **Les charges en relation avec l'éducation** : Recherche et documentation, Internats et cantines scolaires, Les aides, La formation continue et stages
- **L'équipement** : Fournitures de bureau, Moyens de transport, Matériel informatique, Fournitures scolaires, Equipement de bureau, Equipement scolaire
- **L'administration et gestion** : Le consommable, Le transport, Les outils, Les services, L'entretien, Autres charges de gestion
- **Les fonctionnaires** : Les salaires, Les charges sociales, Les compléments de salaires, Autres charges relatives aux fonctionnaires.

A. La répartition des dépenses globales de l'éducation par types



²⁴ ²⁴ Ministère de l'Éducation Nationale- les comptes nationaux de l'éducation 2003/04- Direction de la stratégie, de la statistique de la planification- 2006

B. La répartition des dépenses de l'éducation publique par types



D'après les résultats de l'étude sur les comptes nationaux de l'éducation on constate des disparités importantes entre les comptes de l'éducation dans sa globalité et l'enseignement public, en ce qui concerne les sources de financement et la répartition des charges. Ceci implique des différences significatives entre les coûts de l'enseignement au niveau du secteur public et ceux du secteur privé, alors que les deux ciblent une même population, celle des enfants en âge de scolarité ne représentant ni problème d'insertion ni occupation laborieuse.

Les coûts de l'éducation non formelle se distingueront particulièrement des coûts de l'éducation formelle tant au niveau des sources de financement qu'au niveau des composantes du coût. En évoquant l'alphabétisation et l'éducation non formelle Chedati considère que « Le sous-secteur fonctionne sur une base partenariale avec des rôles et responsabilités précis pour chacun des partenaires (État, opérateurs, communautés et bénéficiaires). Les services de l'État se limitent plutôt au rôle d'orienteurs et de coordonnateurs. De ce fait, le financement de l'alphabétisation est davantage le fait d'ONG nationales et internationales que de l'État dont la contribution couvre principalement les dépenses de fonctionnement des services administratifs du Secrétariat d'État et à quelques actions de subventions et transferts. »²⁵

²⁵ Brahim CHEDATI – financement et coût en éducation au Maroc – Conseil supérieur de l'enseignement – 2008

Deuxième partie : Analyse de l'existant sur un échantillon représentatif des catégories des ONG partenaires de l'ENF.

Approcher les coûts de l'éducation non formelle ne peut être effectué d'une manière globale, tel est le cas de l'éducation formelle. Dans le premier cas, le système d'éducation est standardisé, les différentes écoles répondent à des normes de scolarisation d'un enfant modèle, celui auquel peut s'identifier tout enfant en âge de scolarisation. Cependant, le programme de l'éducation non formelle répond aux besoins des enfants qui ne peuvent pas s'identifier à cet enfant modèle et qui pour une raison ou une autre ne peuvent pas bénéficier du système standard, généralisé.

Les modèles de l'éducation non formelle sont multiples, aussi nombreux que les raisons qui privent un enfant d'une scolarisation normale dans l'école standard. Afin d'appréhender les coûts de l'école non formelle au Maroc (Ecole de la deuxième chance) on analyse les charges de la scolarisation d'un enfant dans des programmes d'associations appartenant aux différentes catégories des écoles non formelles en activité dans le pays.

1. Spécificité du calcul des coûts de l'éducation non formelle

Calculer les coûts de l'éducation dans un système éducatif formel est considéré comme une mission assez complexe, compte tenu de la diversité des intervenants, les niveaux des dépenses, la diversité des charges directes et indirecte..... Développer une approche de calcul des coûts de l'éducation non formelle est encore plus complexe, étant donné les spécificités et dissimilitude des programmes de l'éducation qui découlent de la diversité de cible de l'éducation non formelle.

Les profils des enfants ciblés sont très divers. L'étude sur la typologie des enfants en situation de non scolarisation et de déscolarisation a identifié dix catégories : Enfants de la rue, Enfants au foyer, Enfants domestiques, Enfants dans l'exploitation familiale, Enfants apprentis, Enfants au travail, Enfants exploités sexuellement, Enfants de corvée et Enfants à l'école coranique.

Alors que l'éducation formelle est standardisée et destinée à un enfant type, l'objectif de l'ENF est de répondre aux besoins de différentes cibles : les enfants non scolarisés ont été répartis en 3 grandes catégories pour les quelles on a élaboré des programmes spécifiques :

- Des enfants qui ne sont pas occupés à plein temps et en bas âges qui peuvent être inséré ou réinsérés dans le système scolaire, elle représente la cible du programme d'insertion scolaire
- Des enfants qui travaillent et que leur âge ne permet pas de réintégrer l'école, ils bénéficient du programme d'insertion professionnelle qui qualifie à la poursuite d'un programme de formation professionnelle pour insérer le monde du travail
- Les enfants en situation précaire, catégorie d'enfants qui ont des besoins spécifiques en matière de réhabilitation sociale et d'une prise en charge psychologique, ce qui nécessite une approche complexe dont le programme d'éducation non formelle, dit d'insertion sociale, n'est qu'une intervention parmi d'autres

A ces 3 programmes instaurés par la DENF, s'ajoute les expériences développées par les associations dont les plus importantes sont :

- 1- L'éducation non formelle comme solution **alternative pour les enfants aux besoins spécifiques dont l'handicape ne permet pas l'intégration de l'école publique**. Programme développé par les associations des handicapés, il est associé à des activités complémentaires qui ciblent la qualification professionnelle de l'enfant en vue de son intégration socioprofessionnelle.
- 2- **L'adaptation marocaine de l'école de la deuxième chance** telle qu'elle est définie en Europe. Cette école propose une formation par alternance entre une éducation de base dispensée dans la classe et une formation professionnelle assurée au niveau de l'entreprise. Cette forme de l'éducation non formelle cible l'intégration directe de l'enfant dans le milieu socioprofessionnel ;
- 3- **Les maisons familiales rurales**. Créées sur la base du modèle français qui consiste à ce que les agriculteurs s'organisent pour dispenser des formations à leurs enfants âgés de 15 à 25 ans. Les MRE Marocaines dispensent une formation est d'une durée de 3ans et consiste en ;
 - une première année de formation qui favorise la motivation et l'acquisition des savoirs fondamentaux ;
 - une deuxième année de formation par apprentissage qui vise l'acquisition de compétences professionnelles. Cette deuxième année est sanctionnée par un Certificat d'aptitudes professionnelles de l'Enseignement agricole.
 - une troisième année de formation est orientée vers l'insertion professionnelle, le projet personnel, la création ou la reprise d'entreprise.

Pour ces trois années, le rythme de l'alternance est normalement de trois semaines de formation dans le milieu socioprofessionnel et d'une semaine de formation à la MFR par mois, soit en moyenne 27 semaines en entreprise et 9 semaines de formation par an à la MFR. Le temps de formation à la Maison familiale se déroule en internat afin de favoriser la vie de groupe et L'apprentissage de la vie en société.

L'éducation non formelle se distingue aussi par la diversité des locaux utilisés. Bien qu'un grand nombre de classes soit ouvert au niveau des écoles publiques, presque la moitié des classes sont installés dans les sièges des associations, centres socioéducatifs, institutions caritatives ou encore chez des particuliers. Aucun investissement dans la construction des locaux n'est fait spécifiquement pour les besoins de l'éducation non formelle. Les associations qui ont construits des centres l'ont fait pour différentes activités. Ceci implique le problème de l'estimation du coût de l'exploitation du local, étant donné que les salles prêtées par les établissements scolaires ou les institutions sociales ne sont pas systématiquement disponibles et les horaires de vacance ne concordent pas forcément avec les disponibilités des apprenants.

La formation, la rémunération, ainsi que les taches et temps consacré à chaque activité assurée par un animateur différent d'une association à l'autre d'où la difficulté de cerner avec précision les charges relatives au personnel enseignant et de distinguer les charges de l'enseignement des autres frais de fonctionnement.

Les intervenants au niveau des programmes des associations, les services assurés dans le cadre du programme ENF et le temps consacré aux tâches qui en relèvent ne sont pas non plus uniformisés.

2. Comment les associations financent leurs programmes

En 1997 au démarrage du programme d'éducation non formelle, la Direction proposait une subvention aux associations qui est équivalente à une rémunération mensuelle de 2000 MAD pour chaque animateur, cette subvention constituait depuis cette date et à ce jour la principale source de financement pour la majorité des associations actives dans le domaine de l'éducation non formelle. Une grande part des associations se contente de l'exploitation de la subvention sans aucune étude de projet ni budgétisation de son activité. 67% ne disposent pas d'un budget de leur programme, l'apport de l'association est essentiellement en temps de travail offert par ses bénévoles, les apports monétaires sont très faibles et irréguliers et couvrent principalement les activités d'ordres caritatif.²⁶

Les associations qui ont structuré la recherche de fonds au niveau de leurs institutions en définissant l'activité et en responsabilisent un ou plusieurs membres de leur équipes opérationnelles sont minoritaires parmi les opérateurs de l'éducation non formelle. La présentation de l'offre de l'éducation non formelle et l'élaboration d'un dossier de demande sont des pratiques peu connues par la majorité des opérateurs, bien que certains d'entre eux soient versés dans le travail social et ont conclu plusieurs partenariats avec des acteurs institutionnels, privés et ONG internationales.

L'éducation des enfants qui vivent dans la précarité et ceux qui sont déscolarisés est une priorité de différents programmes sociaux autres que le programme national de l'éducation non formelle (protection de l'enfance, décrochage de travail, lutte contre la précarité et la pauvreté au niveau de l'INDH). Toutefois, les associations n'arrivent pas à mobiliser des fonds. Alors qu'est ce qui limite la recherche de fonds dans le secteur ?

D'après l'état des lieux des programmes de l'éducation non formelle menés par les ONG réalisés pendant le dernier trimestre 2006 les raisons déterminantes sont :

- La dépendance des associations du département de tutelle ; la majorité des associations perçoivent leurs projets d'éducation non formelle comme une forme de « sous-traitance » d'un programme gouvernemental
- Manque d'audace dans la recherche des fonds ; la majorité des associations n'osent pas envoyer des demandes de financement aux donateurs
- L'absence d'un projet au niveau de la majorité des associations
- Manque d'information sur le secteur de l'éducation et sur les bailleurs de fonds potentiels
- L'absence d'opportunité de financement direct de projet l'éducation non formelle formulés par les associations dans le cadre de la coopération bilatérale.
- La confusion entre les programmes d'alphabétisation et ceux de l'éducation non formelle
- Le coût relativement important de la scolarisation d'un enfant compte tenu de la durée du programme.
- Absence de la valorisation de l'information sur l'impact des programmes de l'éducation non formelle.

²⁶ DENF- rapport d'audit des programmes menés par les ONG - 2011

3. Les coûts multiples des offres ENF

La majorité des associations gèrent leurs programmes d'éducation non formelle sans estimation aucune des coûts. L'étude de 2006 a révélé que **60 %** des opérateurs gèrent leurs projets au jour le jour sans fonds spécifiques réservés à l'éducation non formelle, le programme est tributaire de la subvention qui tarde généralement à être déboursée et de donations et d'affectations de fonds propres sur décision du comité de l'association. La mobilisation des fonds propres dans la majorité des associations reste insignifiante et liée à des événements, surtout en période de la rentrée scolaire et fêtes religieuses. Cette situation n'a pas beaucoup évolué, la contractualisation de nouveaux acteurs qui n'ont pas d'expérience dans la planification et gestion du projet (caractéristique du tissu associatif local) a maintenu le taux des opérateurs qui ne budgétisent pas leurs projets à 67%²⁷

Une approche des coûts de l'éducation d'un enfant dans le système de l'éducation non formelle en 2006 dans le cadre de l'étude « Etude sur le renforcement des capacités des associations actives dans le domaine de l'Education Non Formelle ». a révélé que seules 40% des associations étaient en mesure d'estimer un coût global ou partiel de l'éducation d'un enfant dans le cadre de l'éducation non formelle.

Trois des associations citées dans le cadre de la dite étude disposaient d'évaluations réelles du coût de l'éducation d'un enfant dans le cadre de leurs programmes d'éducation non formelle. Il s'agissait de l'association AL Ikram, l'association ECODEL et la Fondation Zakoura. Ces trois associations liées dans le cadre de la réalisation de leurs programmes à des bailleurs de fonds exigeants en termes de planification du projet et de gestion axée sur le résultat ont pu définir des coûts de l'éducation au sein de leurs programmes. En 2006 Les 3 associations appliquaient les coûts annuels suivant :

1. **L'association Al Ikram** avait évalué son coût à **2420 MAD**, association active dans la ville de Casablanca, pour la scolarisation d'un enfant durant une année. Le montant comprend les frais pédagogiques et des activités parascolaires entreprises par l'association. Il n'intègre pas les frais d'assurance ni les frais de l'assistance sociale, ni les charges relatives aux locaux qui sont mis à la disposition de cette association par l'Education Nationale.
2. **L'association ECODEL** a évalué le coût pour chacune de ses offres ENF. Il est de **8000 MAD** par an pour un enfant qui suit un cycle d'insertion scolaire, **6500 MAD** pour le cycle de l'insertion professionnelle et de **5000 MAD** pour l'insertion sociale. Les coûts de cette association ont été jugés excessifs. Ils intègrent toutes les charges y compris les frais pédagogiques, le suivi médical, l'habillement ainsi que les dépenses de la cantine.
3. **La fondation Zakoura Education**, applique une formule qui optimise les coûts en ciblant les Zones qui abritent des effectifs importants d'enfants non scolarisés ou déscolarisés pour employer un animateur pour 2 groupes de 25 enfants en moyenne. L'association fait la distinction entre le coût de la scolarisation d'un enfant en milieu rural qui était évalué à **1430 MAD** et celui en milieu urbain qui est de **1700 MAD**. Ce coût couvre toutes les charges relatives au programme d'éducation non formelle y compris la location des salles de cours

Ainsi on constate que le coût de l'éducation non formelle change en fonction de la nature de l'offre proposée par l'association. D'où la difficulté d'établir des comparaisons entre programmes d'éducation non formelle ou de calculer un coût moyen de l'éducation d'un enfant au niveau d'un

²⁷ DENF- rapport d'audit des programmes menés par les ONG - 2011

territoire donnée. Au niveau international la comparaison s'avère encore inopinée. Le contexte de la réalisation du programme, ces objectifs, les moyens mis en œuvre, la culture et le mode de vie des populations ciblées, sont autant d'éléments qui impactent le coût de l'éducation non formelle. Cependant, on peut comparer les coûts de nos associations aux coûts des deux grandes expériences qui les ont inspirés.

BRAC'S Non Formal Primary Education Programme (NFPE)

BRAC a développé et promu le programme d'éducation primaire non formelle à temps partiel. Conçu par l'Institut indien d'éducation à Pune, ...dans le cadre d'un projet recherche – action. Ce programme a débuté en 1979 avec trois classes pilotes à horaire réduit (deux heures par jour le soir, 300 jours par an) pour des enfants non scolarisés ou ayant abandonné l'école prématurément, âgés de 9 à 13 ans. Avec BRAC, la formule a connu son apogée au Bangladesh suite à une recommandation de la banque mondiale en 1984 qui a incité le gouvernement à faire appel aux ONG du pays pour la généralisation du programme en faveur des familles indigentes. Depuis 1985 l'ONG a assuré la scolarisation de millions d'enfants à travers son pays d'origine. Actuellement, ils sont quelques 10 millions d'enfants qui ont bénéficié de ce programme à travers plusieurs pays « Afghanistan, Pakistan, Sud Soudan, Uganda et Haïti ». Développé pour une population vivant dans l'extrême pauvreté qui ne peut accéder au système éducatif national, d'où le concept de l'éducation au moindre coût. En effet, cette scolarisation réalisée avec des moyens rudimentaires, dans des salles construites avec des matériaux légers, sans équipement spécifique (les enfants sont assis sur des nattes) le coût annuel de la scolarisation d'un enfant ne dépasse pas 40\$.²⁸

Le programme de BRAC qui s'étalait sur une durée de 3 ans à la fin de laquelle, l'élève intègre l'école primaire au niveau de la 5^{ème} année a évolué dans les années 2000 pour devenir un programme de 4 ans qui permet à l'élève d'accéder à l'enseignement collégial.

Le programme de l'éducation non formelle tel qu'il est présenté dans le document du curriculum de l'ENF n'est autre qu'une formule plus évoluée de ce programme qui s'adapte aux particularités nationales.

Le modèle marocain qui se conforme le plus à ce concept de l'éducation non formelle est celui développé par la Fondation Zakoura Education. En fait, La Fondation a introduit le concept au Maroc en 1997 avec une formule de 3 ans de scolarisation pour un accès direct au collège. Evalué à un coût annuel de 800 MAD par enfant, le coût n'a pas arrêté d'accroître depuis. Chiffré à 1000 MAD en 2000, il a atteint 1430 en 2006 et il est actuellement à 2303 MAD pour tout enfant scolarisé dans le monde rural.

Ecoles de la deuxième chance en France E2C

Conçue dans un cadre Européen, suite à la publication du livre blanc sur l'éducation et la formation « enseigner et apprendre vers la société cognitive » elle s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme. L'École de la Deuxième Chance offre une formation de 9 mois à 1 an. Il s'agit de parvenir à la maîtrise des savoirs de base : lire, écrire, compter, des notions d'informatique et une langue étrangère.

²⁸ www.brac.org

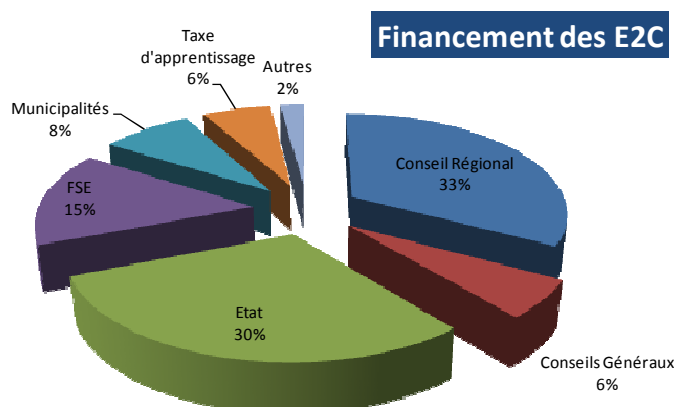
Pendant la période de formation, les jeunes sont amenés à faire deux ou trois stages dans des entreprises de la région pour découvrir le monde du travail, ses contraintes, ses possibilités. La formation est très personnalisée, chaque jeune est suivi à l'intérieur de l'école par un « référent » avec qui il peut s'entretenir de ses problèmes tant pédagogiques que personnels et dans l'entreprise, il est suivi par un tuteur.

Il ne s'agit pas en effet de former simplement un futur salarié mais d'aider le jeune à comprendre le monde dans lequel il se trouve, à se situer dans la société et à comprendre ses mécanismes. A la fin de son parcours dans l'Ecole de la Deuxième Chance, le jeune peut obtenir un certificat qui indique son niveau de compétences et lui sert de passeport pour entrer dans la vie active.

Le coût de la formation d'un jeune dans l'E2C de Marseille, ²⁹ première école ouverte en Europe s'est élevé à 8900€ en 2007, alors que la dépense moyenne par élève ou étudiant français ne dépassait pas 7470 € pour la même année.

Les comptes 2010 des Écoles du réseau des E2C France relatifs aux subventions et la Taxe d'Apprentissage perçues par les Écoles en 2010 (hors contributions en nature) révèlent que le subventionnement se partage globalement en trois tiers :

- les Régions, porteuses des conventions de création d'Écoles, en sont les contributeurs principaux (33 %),
- elles sont suivies de l'État, après sa décision d'intervention, qui date de 2009, celui-ci représente 30 % des subventions,
- le troisième tiers est constitué du FSE et des collectivités territoriales et locales (Conseils Généraux, Municipalités et/ou Agglomérations) et de la Taxe d'Apprentissage. ³⁰



Le modèle Européen de l'école de la deuxième chance inspire de nombreuses expériences, celle qui s'en approche le plus est l'expérience de l'association Horizons Ouverts qui s'appuie sur un partenariat durable avec des entreprises qui assure une formation professionnelle aux apprenants qui ont terminé leur éducation de base dans les classes ouvertes par l'association. Cependant, dans l'absence d'une réglementation qui assure l'implication des différents acteurs concernés, tel est le cas en Europe, l'expérience reste tributaire de la capacité des membres du conseil de l'association à mobiliser des fonds.

²⁹ Présentation école de la deuxième chance de Marseille - <http://www.e2c-marseille.net>

³⁰ Rapport d'activité 2010 du réseau des écoles de la 2^{ème} chance en France – Mars 2010

Scolariser un enfant dans le cadre de l'éducation formelle au Maroc. Combien ça coûte ?

Approche des coûts au niveau de 6 associations

L'évaluation des coûts de l'éducation est effectuée à partir de documents budgétaires et comptables. Ce qui implique que seules les associations qui disposent d'une gestion financière de leurs programmes seront concernées par cette étude.

L'étude réalisée en 2006 et les missions de suivi et audit des programmes d'éducation non formelle, effectuées ces deux dernières années, révèlent que la majorité des associations ne disposent pas de documents financiers fiables qui peuvent constituer une base pour le calcul des coûts

67% des 120 associations visitées dans le cadre de l'évaluation des programmes ENF gérés par les ONG (2010/11) ne disposent pas de budgets pour leurs programmes et 40% ne tiennent pas leur comptabilité. En fait, la majorité des associations répartissent la subvention perçue entre l'animateur et les autres acteurs de l'association qui interviennent au niveau du programme et comme les justifications de la rémunération du personnel sont les seuls à être exigées, les associations ne sont pas tenues d'assurer un suivi comptable.

Ainsi, seuls les 33% des associations qui budgétisent leurs activités d'éducation non formelle sont concernées par cette étude d'évaluation de coût.

Méthodes d'échantillonnage

Dans la sélection des associations qui constitueront l'échantillon de l'étude on se réfère à une catégorisation des associations qui est effectuée sur la base de critères pertinents par rapport à l'objet de l'étude. Dans ce cadre nous préconisons de se baser sur les variables suivantes :

- La population ciblée
- La constitution de l'offre de l'éducation non formelle :
 - programmes exécutés,
 - durée du programme
 - services éducatif proposés par l'association
- L'étendue de la zone couverte par l'association

L'objectif de la catégorisation est d'approcher des associations différentes dont l'analyse des coûts pourrait apporter des éléments pertinents qui enrichiront la composition des coûts déjà connue des programmes de l'éducation non formelle.

Une association est sélectionnée au niveau de chacune des catégories pertinentes par rapports aux objectifs de l'étude, ceci dans les limites de 6 associations. L'analyse des coûts des programmes des associations est réalisée dans l'objectif de définir les composantes et les paramètres d'évaluation des coûts spécifique à l'éducation non formelle. Le calcul d'un coût

moyen effectif des programmes menés par les ONG n'est pas prévu dans le cadre de cette étude et son évaluation ne concorde pas avec l'objectif de l'étude.

Catégorisation des associations actives dans l'ENF

La catégorisation des associations a été effectuée en se basant sur les données de la totalité des associations partenaires des délégations de l'éducation nationale dans 6 régions concernées par l'évaluation organisationnelle et pédagogique. Elles sont au total 122 associations

Dans l'élaboration de la catégorisation des associations l'élément de base de la répartition est la population ciblée par le programme. Compte tenu de cette variable, les associations partenaires se répartissent en 2 grandes catégories :

1. **Les associations qui prennent en charge tous les enfants évoluant en dehors du système scolaire formel** sans distinctions aucunes de leurs situations sociales ou socioéconomiques. Cette catégorie est constituée de 77 associations, ce qui représente 63% de l'effectif total des associations.

Sous catégories

- A. Associations appliquant un programme **d'initiation scolaire** sur une durée **d'une année**, elles sont 40 est représentent 52% de la grande catégorie. Elles sont à 90% actives au niveau local
 - B. Associations appliquant un programme **d'initiation scolaire** sur une durée de 2 ans, elles sont 3 associations dont une active au niveau national (l'Association Marocaine d'aide aux enfants en situation précaire qui est active dans des centres ENF et emploie des animateurs par discipline scolaire)
 - C. Une unique association applique un programme **d'initiation scolaire** d'une durée de **3 ans**, elle est active **au niveau local** (Al Aoussage)
 - D. Association appliquant un programme **d'insertion professionnelle** d'une durée de **2 ans** : une unique association active au niveau local (association femme rurale pour le développement local)
 - E. Associations appliquant un programme **d'insertion professionnelle Et d'insertion scolaire**, d'une durée de **3 ans** : 4 associations dont une régionale
 - F. Association appliquant un programme **d'insertion social** d'une durée de **1 an** : une unique association active au niveau local (association Al Balsam)
2. **Associations ciblant des groupes spécifiques des enfants** : enfants en situation précaire (handicapés compris), enfants en situation de travail et enfants de la rue. Elles sont 45 au total, ce qui représente 37% de l'effectif Total

Sous catégories

- A. Associations **ne ciblant que les enfants aux besoins spécifiques**. Elles ne sont que 3 associations : UNFEM ville de Tanger qui cible les enfants de la Rue, La Ligue Marocaine

pour l'éducation de Base et l'alphabétisation qui cible les enfants en situation précaire et les enfants de la rue, et La Jeunesse pour les personnes aux besoins spécifique et leurs amis qui cible les enfants en situation précaire et ceux en situation de travail ainsi que les enfants de la rue. Toutes appliquent un programme **d'une année**, et seule la troisième adopte un programme **d'initiation professionnelle**.

- B. Associations qui ciblent les enfants **en situation de travail** et qui pratiquent un cycle de **2ans** : une unique association (Zalagh) qui est active au niveau régional et applique le programme de **l'insertion scolaire**.
- C. Associations qui ciblent les enfants **en situation de travail** et qui pratiquent un cycle de **3ans** : une unique association (Horizons ouverts) qui est active au niveau **national** et applique un programme **d'insertion professionnelle** qui est associé à une **formation par apprentissage** au milieu professionnel.
- D. Associations ciblant plus d'une catégorie d'enfants en situation d'instabilité socioéconomique pratiquant un programme **d'initiation professionnelle** sur une durée **d'un an** : 2 associations actives au niveau **local**

L'échantillon est constitué des associations suivantes :

1. Associations ciblant les enfants en situation de travail :
 - Association Horizons ouverts
2. Associations ciblant les enfants aux besoins spécifiques
 - Jeunesse pour les personnes aux besoins spécifiques et leurs amis
3. Association ciblant les enfants de la rue
 - Association Bayti (Remplace l'UNFEM de Tanger, compte tenu de son expérience et de sa spécialisation dans la prise en charge des enfants de la rue
4. Association aux programmes spécifiques sans ciblage spécifique des apprenants
 - Association Marocaine d'aide aux enfants en situation précaire, étant donné la spécificité de l'approche et l'importance des activités parascolaires (TIC, activités ludiques)
5. Autres expériences nationales
 - Fondation Zakoura pour l'étendue de l'expérience et l'optimisation du coût appliquée

L'approche de l'analyse des coûts au niveau des associations :

Dans l'analyse des coûts au niveau des associations, on ne se limite pas à l'analyse des documents comptables, étant donné que les coûts indirects et les charges non financières ne sont pas comptabilisés par la majorité des associations. Généralement les frais suivants ne sont pas comptabilisés

- Les frais prix en charge directement par les partenaires
- Les dons en nature
- Les charges des locaux mis à la disposition par les partenaires (charge locative et entretien)
- Les charges liées à l'amortissement du mobilier
- Les coûts correspondant au travail bénévole assuré par les membres de l'association
- Les quotes-parts des frais de fonctionnement administratif ...

Ainsi notre démarche repose sur un entretien de groupe avec les différents responsables du programme de l'éducation non formelle moyennant un guide d'entretien, dans l'objectif d'inciter les responsables des associations à évoquer toutes les activités assurées dans le cadre de leur programme et d'identifier leurs coûts.

Les dépenses propres à l'éducation de base assurée dans le cadre des programmes de l'éducation non formelle. (Charges association)

1. Prospection : Cette composante des charges correspond aux travaux de diagnostic, sensibilisation des acteurs locaux et des parents, mobilisation pour la réalisation du programme, recherche de locaux et inscription des apprenants
2. Animation des cours : Les cours sont réalisés par l'animateur, cette rubrique correspond au salaire de l'animateur. Rémunération+ charges sociales et fiscales.
3. Suivi de l'assiduité et coordination avec les parents : Cette activité est généralement assurée par l'animateur. Au niveau de certaines associations, elle est partiellement prise en charge par l'assistante sociale, par le superviseur ou des bénévoles de l'association. De ce fait, la charge du suivi de l'assiduité est constatée autant qu'activité. Son estimation dépend de l'employé qui l'exécute. Si elle est réalisée exclusivement par l'animateur ou le superviseur, sa charge est intégrée dans leur rémunération à moins que sa réalisation nécessite des frais complémentaires (déplacement). La part du travail exécuté par des responsables autres que les animateurs ou superviseurs est estimée et comptabilisée.
4. La prise en charge sociale : Elle correspond aux activités de:
 - prise en charge sociale de l'apprenant qui consiste à l'établissement de son dossier administratif indispensable au suivi de sa scolarité et à l'intégration de l'apprenant à l'école ou à la formation professionnelle.
 Les activités assurées par l'association sont : le recensement des enfants qui ne sont pas inscrits à l'état civil, la sensibilisation et l'accompagnement des parents, la coordination avec les institutions compétentes et la formalisation des dossiers.

- La prise en charge sanitaire : en plus des frais d'assurance, l'association assure l'hygiène scolaire, dans le cadre d'une coordination avec les institutions de la santé publique ou en partenariat avec le secteur privé pour garantir les visites systématiques des classes au début de l'année scolaire, identifier les enfants qui souffrent de maladies ou de déficiences sensorielles et leur orientation vers les institutions compétentes
- 5. Supervision : Charge correspondante aux activités d'encadrement et de contrôle assurés par un agent d'encadrement recruté par l'association et communément appelé superviseur. Elle comprend le salaire (charges sociales et fiscales comprises), les frais de déplacement, les frais de formation et d'encadrement du superviseur, ainsi que les charges relatives à l'organisation des réunions du suivi qui regroupent les animateurs, le superviseur et autres acteurs associatifs concernés. Le superviseur peut être recruté par l'association à plein temps ou à temps partiel.
- 6. Formation des animateurs : Elle comprend toutes les dépenses relatives à l'organisation d'une formation initiale au recrutement de l'animateur et les charge de la Formation continue. Il s'agit de la formation assurée par l'association.
- 7. Charge locative des classes : Bien qu'une grande partie des locaux utilisés dans l'éducation non formelle est mise à la disposition des associations par les écoles ou autres administration publiques, cette charge doit être évaluée et intégrée dans le coût de l'éducation non formelle étant donné que dans un certain nombre de sites, la location est l'unique moyen de se procurer un local
- 8. Aménagement et entretien des locaux : Quelque soit le local utilisé, dans une école ou dans une institution ou un local privé généralement, quelques travaux d'aménagement sont nécessaires.

L'entretien des locaux correspond aux charges de nettoyage et de gardiennage
- 9. Equipement des classes : Les salles de cours mises à la disposition des associations ne sont pas forcément équipées: cette rubrique consiste à évaluer le coût de l'équipement d'une salle de cours et le répartir par apprenant et par années d'amortissement du matériel.
- 10. Livre et fournitures scolaires mis à la disposition de l'apprenant tout au long de l'année scolaire
- 11. Activités parascolaire/ activités ludiques : cette rubrique correspond à toute les charges d'organisation, d'animation, de déplacement et du consommable que nécessite la réalisation d'activités parascolaire à caractères ludique : Théâtre, arts plastiques et sport, ainsi que les colonies de vacances dont les frais sont pris en charge par l'association
- 12. Activités parascolaire/ initiation professionnelle : les charges de la conception, organisation, animation des cours de l'initiation professionnelle, ainsi que le consommable utilisé

13. Gestion administrative : elle correspond au quote-part du programme d'éducation non formelle des frais de gestion de l'association. Cette rubrique est calculée en pourcentage qui correspond à la gestion du programme ENF en termes de temps réservé par le personnel, télécommunication, fourniture, déplacement et autres charges fixes de la structure de l'association. La comptabilité et contrôle des comptes (audit) aussi sont calculé en quote-part.
14. Gestion de l'insertion : l'insertion des enfants à la fin de l'année scolaire nécessite des prises de contact avec les institutions de l'insertion, une coordination avec les parents des élèves, des déplacements des enfants aux centres des examens (6^{ème} année, test de la formation professionnelle). Accompagnement des enfants pour leur inscription. Ces charges sont à évaluer pour être intégré dans le programme ENF
15. Suivi post éducation non formelle : après l'intégration de l'apprenant, un suivi est assuré auprès des institutions de l'intégration pour s'assurer de la poursuite de la scolarité ou de la formation de l'apprenant. Ceci nécessite aussi des actions à entreprendre auprès des parents et des enfants pour assurer l'insertion effective de l'apprenant, ainsi que la prise en charge des frais de transport en cas d'éloignement des centres de formation. Cette activité est à assurer pour des durées variables en fonction de l'insertion choisie. Cette activité peut être assurée par l'association qui a réalisé le programme de l'éducation non formelle ou par une autre institution qui assure l'activité au niveau d'une délégation ou d'une localité.
16. Evaluation et développement des programmes de l'éducation non formelle : charge à prévoir pour assurer une adaptation permanente des programmes ENF aux changements socioéconomiques, aux développements de l'offre pédagogique et à l'amélioration de la qualité des programmes des ONG.

Méthodes d'évaluation des coûts

Dans le cadre de cette estimation des coûts, on distingue deux types de dépenses :

Les dépenses constatées : elles sont calculées sur la base des documents comptables disponibles dans l'association

Les dépenses estimées : elles sont particulièrement des charges relative au temps de travail assuré par les bénévoles et aux charges de déplacement que les membres de l'association prennent en charge.

A. La rémunération :

Quand celui qui prend en charge l'activité est un employé de l'association (assistante sociale, éducateur de la rue...) la charge du travail est estimé en quote-part (%de temps de travail mensuel consacrée à la tâche), quand l'activité est réalisée par un bénévole elle est estimée sur la base du salaire moyen appliqué (au niveau de l'association, associations similaire, secteur social) correspondant à la fonction assurée.

Exemples :

- La rémunération d'un bénévole de l'association assurant une fonction d'encadrement est estimée à 6000 MAD, charges sociales et IR compris.
- La rémunération d'un médecin bénévole a été estimée à 20 000 MAD, charges sociales et IR compris.

B. Les déplacements

L'estimation des charges de déplacement, dépend du moyen de transport utilisé. Quand il s'agit des moyens de transport en commun le coût est estimé en fonction des prix moyens appliqués. Quand c'est une voiture privée qui est utilisée, le coût est estimé sur la base de 1,5 MAD /Km

C. Les dépenses relatives aux locaux.

Dans le cadre de ce travail, le coût de l'opportunité n'est pas calculé. Les salles utilisées dans le cadre des programmes ENF sont diverses. Les capacités de mobilisation de l'association et des disponibilités des salles des écoles publiques durant les horaires prévus pour les cours de l'éducation non formelle sont des facteurs clés dans la détermination du type de salles utilisées. Etant donné que les associations utilisent à la fois des salles de cours, des salles de formation et de réunion des centres sociaux, des centres spécifiques, les locaux des associations ou encore chez l'habitant, ont s'est focalisé sur la détermination de la charge locative, particulièrement dans un contexte rural et les dépenses relative à l'entretien des salles de cours et leur équipement.

Par ailleurs, les programmes ENF ciblent différentes populations d'enfants non scolarisés et déscolarisés dans différents territoires (Rural, urbain et suburbain), dans des localités qui sont accessibles et d'autres enclavées, d'où la nécessité de la considération de ces paramètres dans l'octroi de la subvention. La définition d'un coût estimatif moyen par enfant n'écarte pas le besoin de la définition du montant de la subvention accordée à une association en cohérence avec le projet proposé.

Analyse des dépenses au niveau des associations

CAS de 5 associations

- Association Marocaine pour les enfants en situation précaire
- Association Bayti
- Association Jeunesse pour les personnes aux besoins spécifiques et leurs amis
- Association Horizons Ouverts
- Fondation Zakoura Education

AMESIP : Association Marocaine pour les Enfants en Situation Précaire

Sur la base d'un constat établi par les membres fondateurs, l'association a été créée en 1996. « Un nombre toujours plus élevé d'enfants sillonnant les rues de Rabat, pendant les heures scolaires, se livrant à de multiples activités parallèles...Beaucoup d'entre eux avaient commencé à s'adonner à différentes formes de toxicomanie » Tous avaient quitté prématurément l'école ou ne l'avaient jamais fréquentée. Une enquête lancée par l'association a révélé que :

- La grande majorité de ces enfants venaient surtout de Salé et en nombre moins important de certains quartiers périphériques de Rabat.
- Tous ces enfants avaient des parents proches mais les liens familiaux étaient discontinus ou inexistant.
- Leurs tranches d'âges variaient de 6 à 16 ans avec un pic entre 11 et 14

Interpellée par le phénomène, l'association a procédé à la création de centres d'accueil dans les quartiers les plus défavorisés à Salé puis à Rabat, et récemment à Sidi Moumen à Casablanca. Le centre SHEMS'y de l'association offre en particulier une éducation de base – Education non formelle – qui favorise leur insertion ou réinsertion dans le système éducatif formel pour les enfants qui gardent des liens avec leurs familles.

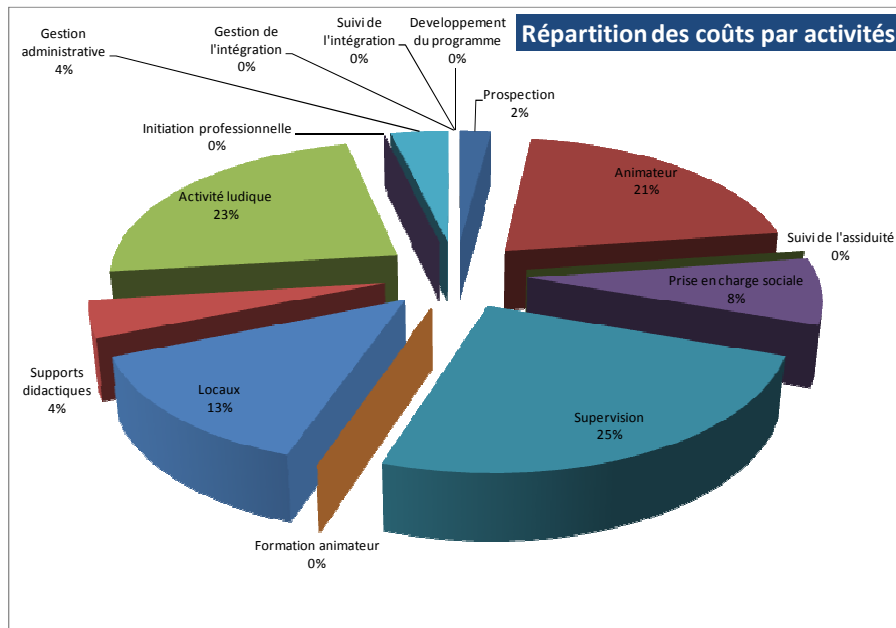
Les enfants qui présentent des problèmes d'insertion familiale ou des problèmes de toxicomanie, Bénéficient d'autres programmes de l'association dans des centres spécifiques ouverts dans les différents sites où elle est opérée, notamment le centre de désintoxication d'Ain Akiq ou dans les centres de qualification à une vie professionnelle tel que l'école du cirque, le centre omnisport, le laboratoire photo...

Les centres de l'association ont une gestion autonome et sont dirigés par des directeurs. Les coûts du centre Youssoufia sont ceux qui étaient analysés dans le cadre de cette étude. La directrice accompagnée d'une des animatrices ont répondu à toutes nos questions.

Le centre construit conformément aux normes des institutions éducatives modernes, dans le quartier Youssoufia à Rabat accueille 42 enfants répartis sur deux classes.

Le Coût annuel de l'éducation d'un enfant est 4616 MAD

Les dépenses relatives à la scolarisation d'un enfant dans le cadre de l'association sont centrées essentiellement sur les dépenses du personnel. Pour deux classes de 42 enfants, l'association mobilise : 2 animatrices, une directrice, un gardien à plein temps, 3 animateurs des activités ludiques et une femme de ménage employés à temps partiel. Aussi l'association dans le cadre de sa prise en charge sociale mobilise un médecin et une avocate qui assurent un service bénévole. Ceci augmente la charge du personnel à 91% des charges total de l'association. 92% des charges du personnel sont des dépenses réelles (seules les dépenses relatives au personnel administratif et aux bénévoles assurant la prise en charge sociale sont estimées).



Les charges les plus importantes du programme ENF de l'association sont relatives à la supervision et aux activités ludiques qui sont respectivement à 25% et à 23%. L'autonomie des centres et la limite des effectifs des enfants qui bénéficient de ses services ne permettent pas d'optimiser les coûts des animateurs des activités ludiques et encore moins le salaire de la directrice et le personnel auxiliaire.

Les dépenses liées aux activités de l'animateur s'élèvent aussi à 23%, sachant que c'est les animatrices qui assurent l'essentiel des activités : prospection, suivi de l'assiduité et suivi après intégration.

L'association ne mobilise pas de fonds supplémentaires pour les activités de post éducation non formelle, n'assure aucune activité de formation pour ses animatrices et ne dispose pas de projet particulier pour le développement de ses programmes. ³¹(Détails des dépenses en annexes)

Financement du programme ENF de l'AMESIP:

Le programme est partiellement financé par la subvention accordée par le département de l'Education non formelle, elle est destinée aux honoraires de l'animateur qui représentent **23%** des charges totales du programme.

Les autres dépenses du programme sont assurées par l'association qui mobilise des fonds supplémentaires auprès de ses partenaires institutionnels, la coopération internationale et ses donateurs.

³¹ Entretien avec la directrice du centre Youssoufia

Association Bayti :

Fondée en 1995, BAYTI, ma maison, mon "chez moi", est une Organisation Non Gouvernementale. Elle est pionnière au Maroc dans le domaine du travail avec les enfants en situation de rue et en situation difficile de façon plus générale. L'essentiel de son activité est centrée sur Casablanca et Essaouira.

- Mise en confiance
- Formation professionnel
- Accompagnement familial

Les activités de l'association Bayti, s'organise autours de 3 programmes :

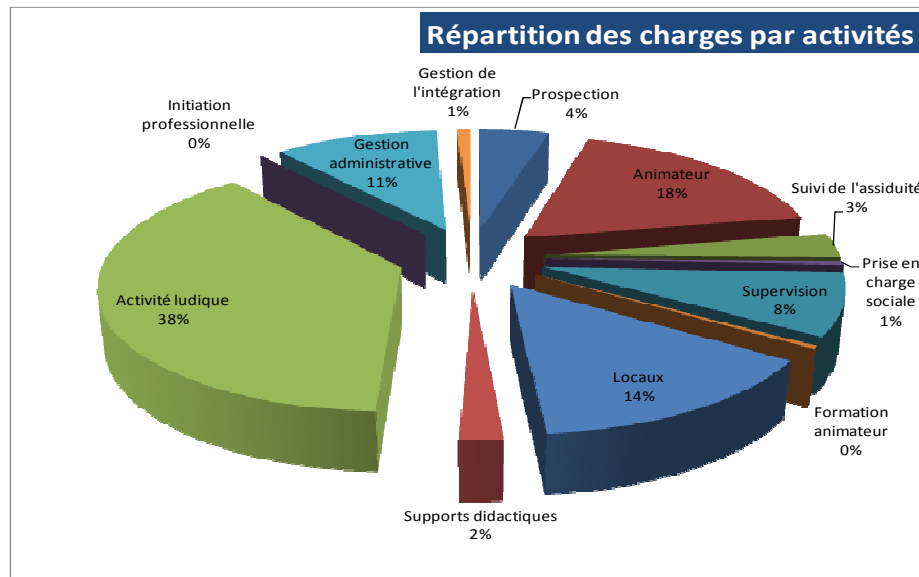
- 1- Programme en milieu ouvert : il vise à retirer l'enfant de la rue à travers diverses activités que sont le contact avec l'enfant, l'abordage, des activités-rue, ...
- 2- Le programme de vie personnalisé : Ce programme est principalement destiné aux enfants pris en charge dans les foyers d'accueil et réinsérés dans leur famille. Il veille à l'élaboration progressive, la mise en œuvre et le suivi du projet de vie établi avec l'enfant.
- 3- Programme ferme-école : La ferme vise des filles et des garçons, adolescents et jeunes adultes, en grande difficulté, et ce de manière continue (ferme comme lieu de vie avec une formation ou un apprentissage aux techniques agricoles) ou de manière épisodique (séjours de pour des jeunes en phase de transition et provenant du programme en milieu ouvert) : - Filles ou garçons disposant d'une forte instabilité

L'Éducation non formelle est destinée à ceux qui n'ont jamais eu accès à l'école ou qui l'ont abandonné. Son programme est transversal aux différents programmes de l'association.

Le programme de l'éducation non formel de l'association Bayti est réalisé au niveau des centres éducatifs de l'association Bayti installés généralement au niveau de classes réaménagés dans l'enceinte des écoles publiques

Le Coût annuel de l'éducation d'un enfant est 4975 MAD

Les dépenses relatives aux salaires du personnel représentent 85% du total des charges dédiées à la scolarisation d'un enfant. En plus de l'animateur qui est employé à plein temps et la femme de ménage qui est aussi employé de l'association, Bayti Mobilise pour la réalisation de son programme, une Directrice de programme, des éducateurs et une assistante sociale à temps partiel. Toutes les charges du personnel sont des dépenses réelles qui ne prennent en considération que le temps réservé au programme ENF. Les charges de déplacement des employés dans le cadre de la réalisation de leurs missions ne sont pas intégrées dans cette rubrique.



Etant un programme dédié à la prévention de la délinquance, les activités ludiques représentent la dépense la plus importante 38%, suivi par les charges de l'animateur qui ne représentent que 18% du total des frais. Aussi on constate que les charges de gestion administrative sont relativement importantes, vue le temps investit par la direction de l'association dans la gestion du programme ENF qui est intégré à tous les services de l'association.

L'association ne forme pas ses animatrices et ne dispose pas de projet de développement de son programme.³²

Financement du programme ENF de Bayti:

Le programme est partiellement financé par la subvention accordée par le département de l'Education non formelle, elle est destinée aux honoraires de l'animateur qui représentent **18%** des charges totales du programme. Aussi l'association perçoit des financements en nature relatifs aux cartables

Les autres dépenses du programme sont assurées par l'association qui mobilise des fonds supplémentaires auprès de ses partenaires institutionnels, la coopération internationale, des entreprises privés et ses donateurs.

³² Entretien avec la directrice du programme ENF de Bayti

Association des jeunes handicapés et leurs amis – Oujda –

Créée en 1981, l'Association des jeunes handicapés d'Oujda et leurs amis a été redynamisée durant les années 2000, suite à l'avènement de l'INDH.

Le local de l'association offre à la fois le service de rééducation pour les handicapés moteurs et service de l'éducation et la formation.

Fort de une infrastructure moderne de machines spécialisées qui lui permettent de soigner plus d'une trentaine d'enfants par jour, l'association s'est dotée aussi du personnel soignant qualifié, notamment d'un médecin. Ceci grâce au développement d'un partenariat durable avec les départements du développement social et de la santé publique.

Dans la perspective d'assurer un service intégré aux jeunes handicapés et leurs familles, l'association a développé des offres complémentaires de formation, de qualification, de développement d'activités génératrices de revenus et de renforcement de l'employabilité des bénéficiaires de ses programmes.

L'association offre des formations dans les domaines de la Couture, coiffure, artisanat et particulièrement la pâtisserie qui emploie actuellement des lauréats du programme de qualification et génère des revenus pour l'association.

L'association accompagne aussi ses lauréats dans la recherche de l'emploi et pour l'acquisition de logements sociaux.

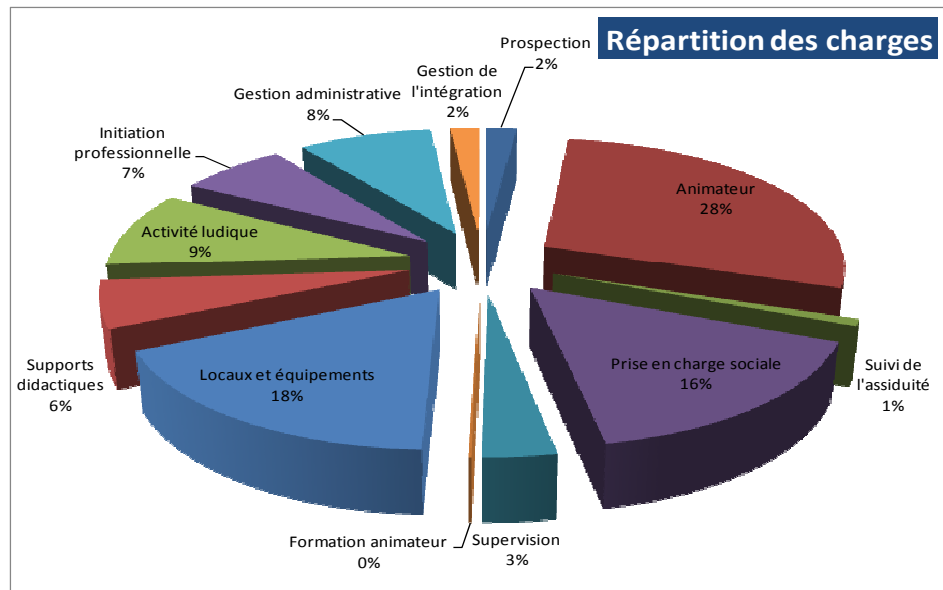
Le programme de l'éducation non formelle qui cible les enfants de moins de 16 ans est d'une durée de 4 années. L'enfant passe 3 ans à suivre un programme d'éducation de base qui est suivi d'une année d'initiation professionnelle. Cette formation complémentaire cible la préparation de l'apprenant à suivre un cursus de la formation professionnelle.³³

Le Coût annuel de l'éducation d'un enfant est 6165 MAD

Les dépenses relatives aux salaires du personnel sont importantes dans l'association dans la mesure où cette dernière emploie un personnel sanitaire en plus des animatrices de l'éducation non formelle et de la formation professionnelle, toutefois les données communiquées par la présidente de l'association ne permettent pas une analyse qui permet d'estimer avec précision le coût relatif aux charges salariales.

Aussi les données communiquées étaient générales ne permettaient pas la distinction des services rendus à une population de personnes aux besoins spécifiques du reste des bénéficiaires de l'association. De ce fait, les dépenses relatives à la prise en charge sociale sont relativement surévaluées pour une population d'enfants ne souffrant d'aucune forme de handicap.

³³ Entretien avec la présidente de l'association



Etant un programme conçu pour une population aux besoins spécifiques qui s'est élargi à une population saine qui constitue la majorité des bénéficiaires actuels, la prise en charge sociale représente une part importante des dépenses. Aussi les dépenses liées aux locaux sont estimées à 18% des charges totales vue l'ampleur de la construction son équipement et les frais de son entretien. (Les coûts des équipements ne sont pas pris en considération, étant destinés particulièrement à la formation professionnelle). Les activités ludiques représentent une dépense considérable, toutefois, elle ne dépasse pas les 9%. La dépense la plus importante est celle relatives aux appointements des animateurs 28%, dont la part la plus importante est prise en charge par l'association. Dans les données communiquées par l'association on constate une dépense qui s'élève à 1753 (Bien que l'association ne paye pas les redevances de la CNSS) L'association ne forme pas ses animatrices et ne dispose pas de projet de développement de son programme.³⁴

Financement du programme ENF de l'AJHA:

Le programme est partiellement financé par la subvention accordée par le département de l'Education non formelle, elle ne représente que **14%** des charges totales du programme.

Les autres dépenses du programme sont assurées par l'association qui mobilise des fonds importants auprès de ses partenaires institutionnels locaux, notamment, l'INDH, l'Entraide Nationale, le Ministère de la santé et l'ADS. L'association a aussi bénéficié de donations royales

³⁴ Données recueillies auprès de la présidente de l'association

Association Horizons Ouverts : AHO

Association créée en 1997 pour agir dans le domaine social, sa doctrine est fondée sur la solidarité et le respect de la dignité humaine pour que tout citoyen marocain ait foi en son avenir. Son ambition est de restaurer l'espoir en ouvrant l'horizon aux jeunes adolescents en situation de précarité.

L'action de l'association consiste à assurer non seulement une assistance, mais aussi en contribuer à la restauration de l'indépendance financière des enfants démunis... , leur rendre leur dignité de citoyen à part entière afin de retrouver leur place dans la société qui est aussi la leur. Le travail de l'AHO est centré en premier lieu sur éducation non formelle, suivie d'une formation professionnelle de qualité, ces 2 opérations allant de paire, en vue d'une insertion ou d'une réinsertion sociale grâce à l'indépendance financière qui en résulte.

En fait, l'offre de l'association se compose de 3 composantes : l'éducation de base, la formation professionnelle et l'insertion dans le monde du travail.

L'association cible particulièrement les enfants des deux sexes dont l'âge est entre 12 et 15 ans, appartenant à des milieux défavorisés : enfants en situation de précarité, enfants en milieu rural enclavé par rapport à l'école publique et enfants évoluant dans un milieu carcéral

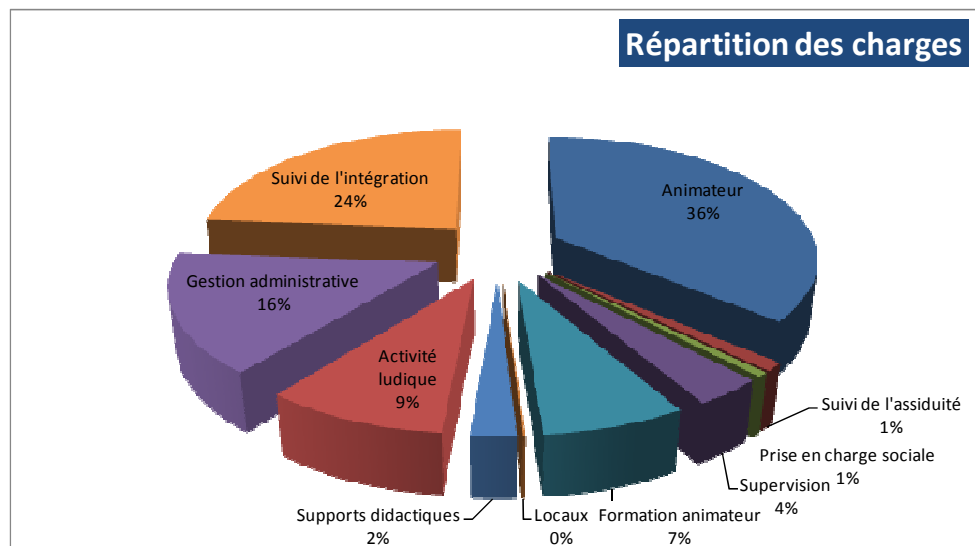
En continuité à leur formation de base les enfants âgés de 15 ans et plus peuvent suivre une formation professionnelle au sein d'une entreprise partenaire dans une des formations dispensées (Chaudronnerie, soudure, électricité moteur, usinage pièces détachées, maintenance des machines outils, jardinage, froid industriel), ou dans un cycle organisé au sein de l'association. (Coupe et couture, coiffure et cuisine)

Le Coût annuel de l'éducation d'un enfant est 3188 MAD

Le coût annuel mentionné en haut comprend aussi la dépense relative à la prise en charge des frais de transport des enfants qui intègrent le système scolaire formel ou la formation professionnelle, ce qui correspond à 748,4 MAD par enfant. Ceci représente 24% des dépenses globales. Par ailleurs, les dépenses assurées directement par les entreprises partenaires (prise en charges d'une partie des activités parascolaires et la formation professionnelle) ne sont pas considérées dans cette évaluation des coûts.

Les dépenses relatives aux salaires du personnel représentent **67%** du total des charges dédiées à la scolarisation d'un enfant. En plus de l'animateur qui est employé à plein temps par l'association, l'AHO emploie aussi un comptable et une animatrice pour les activités ludiques, aussi l'association mobilise des compétences parmi ses membres. Ils assurent le suivi et supervision des activités ainsi que la formation des animatrices. Les membres du comité qui sont des professionnels de l'éducation ainsi que les inspecteurs de l'éducation nationale en retraite assurent régulièrement et bénévolement des missions d'encadrement pédagogique.

Les charges de déplacement des employés dans le cadre de la réalisation de leurs missions ne sont pas intégrées dans cette rubrique.



Etant un programme centré sur les activités de l'éducation de base, les charges de l'animateur représentent la dépense la plus importante 36%, suivi par les charges de la gestion administrative qui sont relativement importantes 16%.

L'association assure des formations pour ses animatrices. Leur charge estimée représente 7% des dépenses globales. Par ailleurs, l'association ne dispose pas de projet de développement de son programme.³⁵

Financement du programme ENF de l'AHO:

Le programme est partiellement financé par la subvention accordée par le département de l'Education non formelle, elle est destinée aux honoraires des animateurs. Cette participation représente **31%** des charges totales du programme. Aussi l'association perçoit des financements en nature relatives aux cartables

Les autres dépenses du programme sont assurées par l'association qui mobilise particulièrement des ressources humaines qui assurent un travail essentiel dans le cadre du programme et des fonds supplémentaires auprès de ses partenaires institutionnels, la coopération internationale, des entreprises privés et ses donateurs.

³⁵ Entretien avec la Secrétaire générale de l'association

Fondation Zakoura Education – FZE-

La Fondation Zakoura Education démarre son activité en 1997 par le lancement de ses premières écoles d'éducation non formelle en milieu rural. L'approche de la fondation Zakoura s'inspire largement du PNFE développé par l'association BRAC au Bangladesh.

Destinées aux enfants non scolarisés ou déscolarisés, âgés de 8 à 16 ans. Ces écoles (2 classes ENF, assurées par un unique animateur) ont pour objectif d'offrir à leurs apprenants l'opportunité d'acquérir, sur un cycle de trois ans, l'ensemble des compétences dispensées lors des six années de l'enseignement primaire public.

Plus de 21000 enfants ont bénéficiés du programme de la FZE dans plus de 390 écoles qui ont été ouvertes au niveau du territoire national. Une fois le cycle de 3 ans terminé, les apprenants intègrent le système éducatif formel, dans le cadre scolaire ou à la formation professionnelle. Les élèves doués des premières cohortes ont achevé leurs études universitaires.

Active dans un milieu rural où l'éducation est un besoin de tous les membres de la famille et où les centres de la formation professionnelle sont quasi-inexistants, la FZE s'est orientée progressivement vers des interventions « intégrées » offrant des services complémentaires en matière d'initiation professionnelle, d'alphabétisation des parents d'éducation sanitaire et d'éducation préscolaire.

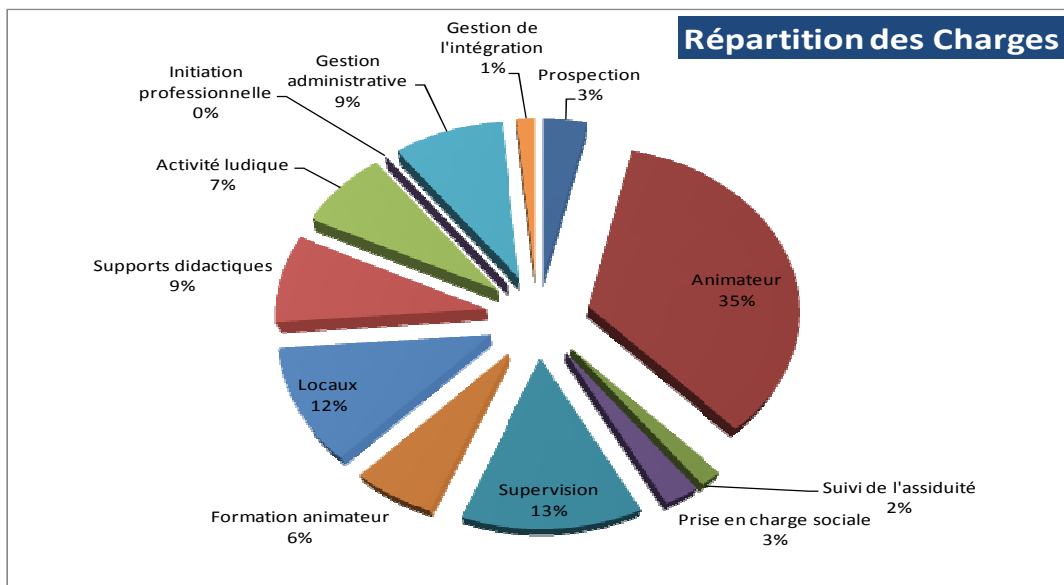
Le programme de la FZE est conçu depuis son lancement comme un projet totalement pris en charge par la Fondation qui mobilise des ressources humaines internes et externes pour assurer la formation et l'encadrement des animateurs et assure les ressources financières pour couvrir toutes les charges inhérentes à son projet.

Le Coût annuel de l'éducation d'un enfant est é 2303 MAD

Le coût annuel mentionné en haut comprend toutes les charges nécessaires à la scolarisation d'un enfant dans le cadre du programme de la FZE

Les dépenses relatives aux salaires du personnel représentent la charge la plus importante du programme. Toutefois, les données communiquées par la fondation ne permettent d'isoler que le salaire de l'animation, les charges salariales des autres membres de l'équipe opérationnels sont associées aux frais de fonctionnement de leurs structures.

La FZE mobilise pour la réalisation de son programme une équipe opérationnelle appropriée et autonome qui dispose d'outils de gestion adaptés. Le fonctionnement du programme repose sur le travail du superviseur. Ce dernier joue un rôle fondamental dans la gestion du programme, il encadre l'animateur et assure l'interface avec les partenaires institutionnels au niveau de son territoire et l'équipe opérationnel centrale de son association. Dans le suivi de l'assiduité et la prise en charge sociale, l'animateur est soutenu par une assistante sociale.



Etant un programme centré sur les activités de l'éducation de base, la charge salariale de l'animateur représente la dépense la plus importante 35%, bien que l'animateur assure la formation de 50 enfants en moyenne, répartis sur 2 groupes. Cette dépense est suivie en termes d'importance par les charges de la supervision qui regroupent la charge salariale et les dépenses de déplacement 13%. Les activités ludiques bénéficient d'un intérêt particulier. Bien que les séances qui leur sont réservées sont conduites par l'animateur, leur encadrement par des professionnels et les charges de leur consommable représente 7% de la dépense globale. L'association assure la formation initiale et continue pour ses animateurs et superviseurs. Leur charge réelle représente 6% des dépenses globales.³⁶

Même si la FZE engage une équipe opérationnelle étoffée, la dépense relative à la gestion administrative ne dépasse pas 9%. Les dépenses relatives au développement du programme sont financées dans le cadre de projets spécifiques et ne sont pas réparties par apprenant.

Financement du programme ENF de la FZE:

Les dépenses du programme de la FZE sont entièrement prises en charge par ses partenaires, la Fondation ne dispose de fonds publics que dans le cadre de son partenariat avec des institutions internationales. Depuis sa création la FZE a adopté une stratégie de marketing social. Ces offres sont proposées à des bailleurs de fonds, particulièrement des entreprises mécènes qui prennent en charge le financement total d'une ou plusieurs écoles pour la durée du cycle de trois ans.

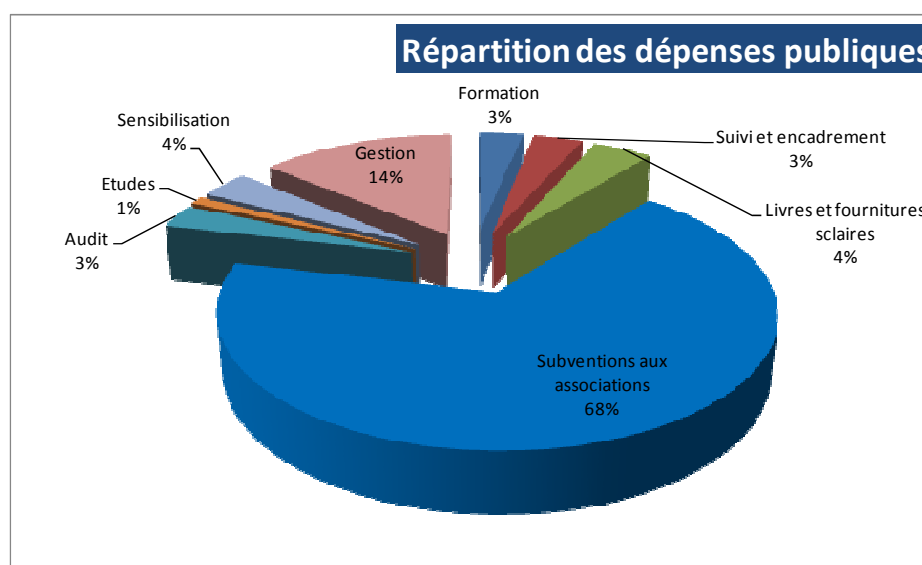
³⁶ Données recueillies auprès de la direction générale de la FZE

Les dépenses de l'administration publique

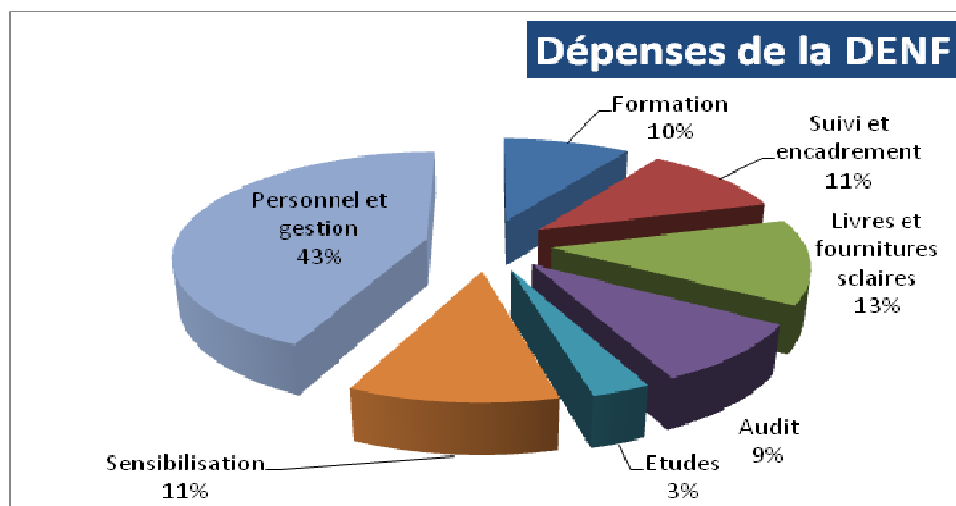
Le calcul du coût de l'éducation de la scolarisation d'un enfant dans le cadre de l'éducation non formelle pour l'administration publique a été effectué à partir des rapports financiers de la DENF pour l'année 2010.

Les dépenses prises en charges par les AREF est les Délégation hors subventions transférées par la DENF ne sont pas prises en considération, étant donné que les services de l'alphabétisation et de la promotion de l'éducation non formelle la gestion locale de différents programmes, notamment ceux de l'alphabétisation. Aussi les tâches effectivement assurées par le personnel des dits services différent d'une délégation à une autre et évoluent en fonction des besoins de gestion des projets du ministère de l'éducation nationale au niveau de la délégation. Quant à la charge du personnel qui représente la dépense la plus importante est comptabilisée sur l'enseignement scolaire.

Pour l'année 2010 La dépense publique pour tout enfant scolarisé dans le cadre de l'éducation non formelle tous programmes confondus était de **1309,10 MAD**. Elle se répartie comme suit :



La charge la plus importante est celle relative aux subventions accordées aux associations, elle représente 68% de la dépense publique globale. Les autres charges s'élèvent à 421MAD /apprenant et se répartissent comme suit :



Presque 1/3 des dépenses sont gérées au niveau décentralisé, il s'agit de la formation des animateurs, de la sensibilisation des communautés ciblées et des acteurs locaux, ainsi que le suivi et encadrement, assuré principalement par les inspecteurs de l'enseignement primaire recrutés au niveau local.

Les coûts du personnel et de gestion représentent les seules dépenses calculés en quote-part. Étant donné que le programme de la deuxième chance est le premier et principal programme géré par la DENF sa quote-part était évaluée à 70% de la charge globale.

Troisième partie : Elaboration d'un modèle d'estimation du coût requis pour l'exécution efficace et efficiente du programme E2C.

Dans la perspective de calculer le coût unitaire moyen de la scolarisation d'un enfant au sein de l'école de la deuxième chance, on se réfère aux coûts calculés au niveau de l'échantillon des associations qui ont développé une expérience probante dans le domaine de l'éducation non formelle et de la direction de l'éducation non formelle. Ceci en tenant compte des spécificités et exigences de la mise en œuvre des programmes de l'école de la deuxième chance.

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de la deuxième chance, on distingue des **activités fondamentales** qui se présentent comme suit :

- Les activités de mobilisation
- Les activités de formation
- Les activités d'enseignement
- Les activités ludiques
- Les activités de prise en charge sociale
- Les activités d'encadrement et du suivi
- Les activités de gestion administratives et financière
- Les activités d'intégration
- Les activités d'évaluation et de contrôle
- Les activités de développement du programme
- Les activités de communication

L'estimation des coûts de l'éducation non formelle ne se limite pas à l'énumération des activités, mais à préciser les actions réalisées par chacun des acteurs du programme de l'école de la deuxième chance. (Fiches en annexe)

Les acteurs :

Les acteurs pédagogiques

- Les animateurs de l'éducation non formelle
- Les superviseurs des classes de l'éducation formelle
- Les inspecteurs de l'E2C

Les administrateurs et le personnel de soutien

- Les managers des associations
- Les chefs de services de promotion de l'éducation non formelle / niveau local
- Les chefs de centres de promotion de l'éducation non formelle / niveau régional
- Les services centraux de l'éducation non formelle.
- Les formateurs des animateurs et superviseurs

Les bases du calcul du coût :

L'estimation suivante d'un coût moyen annuel de l'éducation non formelle est réalisée conformément aux conditions suivantes :

- Les charges concernées se limitent au fonctionnement du programme de l'école de la deuxième chance, les charges relatives aux salles de cours, loyers et équipement des classes ne sont prises en charge que par une minorité d'associations. Aussi leur estimation reste inaccessible dans le cadre de la présente mission à cause de la diversité, des locaux utilisés comme salles de cours et de la variabilité des charges locatives en fonction des milieux, des quartiers et des villes.
- Les coûts intégrés ne concernent que ceux relatives aux charges de l'éducation de base, la prise en charge sociale et sanitaire et les charges de l'initiation professionnelle intégrées dans les coûts des programmes assurés par les associations ne sont pas inclus. Les associations les assurent grâce au partenariat avec des acteurs autres que l'éducation nationale, aussi ils ne sont pas généralisables à tous les programmes
 - Cette estimation de coût est réalisée pour un programme de 45000 enfants : les charges fixes de la DENF sont réparties sur un effectif de 45 000 bénéficiaires.
 - Un animateur/ classe de 25 enfants
 - Un superviseur assure l'encadrement de 10 classes, soit 250 apprenants
 - Un inspecteur assure l'encadrement pédagogique de 10 classes soit 250 apprenants
 - Une session de formation est réalisée pour un groupe de 20 animateurs ou superviseurs
 - Les coûts sont calculés hors estimation de la quote-part des frais de fonctionnement des services des délégations et des AREF

Modèle des coûts applicables à l'E2C

	Fonctionnement de la DENF	Subventions aux délégations	Subvention aux associations	Associations	Délégations	Total	Explication	Observation
Actions de mobilisation						112		
Actions assurées au niveau local		22	24,4				La dépense actuelle répartie entre service et association	
Actions assurées par les associations				90			Les frais prix en charge par les associations sont hors salaires des animateurs et superviseurs	Bien qu'elle soit intégrée dans la participation de l'association, la répartition de la subvention est tributaire du projet présenté par l'association
Salaire de l'animateur			1345,44			1345,44	Salaire brut = au SMIG applicable à partir de juillet 2012	
Suivi des programmes								
Suivi interne / association						195,65		
Salaire du superviseur			155,65				Salaire brut = 2700 MAD	La mise en place de la supervision est nécessaire pour assurer la continuité de l'encadrement des inspecteurs et la coordination du programme au niveau
déplacement du superviseur			40				le coût moyen d'un déplacement pour une classe est estimé à 50 MAD	

								de l'association. Effets sur la qualité de l'enseignement et gestion du partenariat avec la délégation. Un superviseur peut travailler pour plus d'une association
Suivi local / inspecteurs et chefs de services						51		
indemnité des inspecteurs	30						Indemnité de 250 MAD par visite	
déplacement des inspecteurs					12		100 MAD par visite	A préciser dans le cadre de la contractualisation avec la délégation. Toutefois, il serait préférable de l'intégrer à l'indemnité pour éviter les contraintes de la gestion du Park autos de la délégation
Contrôle des chefs de services					9		Déplacement calculé sur la base de 2 visites mensuelles pour un parcours de 200 Km * une indemnité à 1,5 / Km (75 chefs de services et de centres)	
Suivi au niveau central						43,40		
Visites de suivi	7,84						3 visites de 7 jours assurées chacune par 2 personnes au niveau de 12 AREF. Soit 504 jours de travail à 700 MAD/jour	

Système d'information	13,33						Budget annuel de 600 000 MAD	
Audit et évaluation externe	22,22						Budget annuel de 1 000 000 MAD	
Formation des intervenants						86,04		
Formation des animateurs		72,4					Formation continue de 7 jours / an répartie sur deux sessions et assurée par des formateurs locaux Inspecteurs et enseignants des CFI	
Formation des superviseurs		5					Formation continue de 7 jours / an répartie sur deux sessions et assurée par des formateurs locaux	
Rencontres avec les inspecteurs	3,42							
Rencontres avec les chefs de services	5,22							
Activités Parascolaires						200		
Activités réalisés dans l'espace scolaire et interscolaire				200			Coûts appliqués dans les associations qui font assurer cet activité par l'animateur qui reçoit une formation spécifique, le coût intégré aussi le consommable	il s'agit particulièrement des activités de théâtre art plastiques, sport , concours et fêtes. Les activités sont assurées

								grâce au concours des partenaires
Prise en charge sociale						774		
Cartable	50			40			Bien que les élèves reçoivent les cartables, les associations et/ ou les parent achètent d'autres fournitures au cours de l'année	
livres et autres supports pédagogiques	78							
Dossier scolaire de l'apprenant				30			Enquête sociale + orientation et suivi de l'état civil	
Assurance			12					
hygiène scolaire				180			Livret de santé + Une visite systématique + orientation des enfants malades	Assurés
Cantine scolaire			384				Coût calculé à raison de 2MAD/enfants et par jour 192 de scolarité répartis sur 38 semaines	46% des classes de l'E2C sont ouvertes dans des locaux autres que ceux de l'éducation nationale, d'où la l'augmentation du coût d'un gouter par rapport à l'école publique et la nécessité de sa gestion par l'association
Appui à l'intégration			20	15		35		
Gestion administrative						336		

Quote-part DENF	186						Calculée sur la base des dépenses de 2010
Quote-part délégation et AREF							A déterminer/ Non intégrée dans le cadre du travail à évaluer auprès de des délégations et AREF
Quote-part association			40	110			
Développement des programmes						28,98	
Etudes et recherches	17,87						Calculé sur la base d'un budget annuel de 800 000
Séminaires et voyages d'étude set recherche action	11,11						Calculé sur la base d'un budget annuel de 500 000
Communication institutionnelle	4,44					4,44	Calculé sur la base d'un budget annuel de 200 000
	429,46	99,4	2021,49	665	21	3211,95	

- Coût global hors charge de gestion de la délégation et Académie indemnités des chefs de services comprises **3211,99**
- Coûts pris en charge par l'association grâce à la participation de ses membres et au concours de ses partenaires **665, Le taux de participation moyen d'une association structurée 21% .Toutefois,** nous proposons de limiter la participation de l'association à un seuil minimal de 15% pour maintenir la participation des associations locales.
- La subvention à accorder à l'association / coût global hors charges de fonctionnement des délégations et AREF **65%**

Annexes

1- Fiches d'évaluation des coûts

I- Activités et appointements des principaux acteurs de l'école de la deuxième chance

A- animateurs

Cadre : L'animateur : employé par l'association dans le cadre d'un contrat à durée déterminée, il assure une unique classe de 25 apprenants en moyenne		
	Activités	Durées et périodes
Activités assurées par l'animateur	1- Sensibilisation des parents pour l'inscription des apprenants 2- Préparation et animation des cours 3- Suivi de l'absence et actions de sensibilisation pour favoriser la rétention 4- Mobilisation des parents pour assurer l'insertion des apprenants : passage des tests, examens et inscription des apprenants aux écoles publiques et centres de la formation professionnelle	1- Mois de juillet et septembre 2- D'octobre à juin, 24 h d'animation / semaine + 10h de préparation en moyenne/ semaine 3- 10h / semaine en moyenne 4- Fin juin, premières quinzaines de juillet et septembre
Rémunération de l'animateur	L'animateur est l'unique acteur employé à plein temps par l'association, il assure ses activités durant 11 mois/ an et bénéficie d'un mois de vacances (Août), il doit être employé suivant la réglementation nationale du travail :	
	Salaire mensuel net	2186,76
	Charges sociales - CNSS et AMO, Charges patronales	469,79
	- CNSS et AMO, Charges salariales -	128,36
	Salaire annuel du l'animateur 33 636 MAD	Le coût moyen par enfant 134,44 MAD

B- Le superviseur :

Cadre : Employé par l'association, il assure l'appui pédagogique à animateur et la coordination du programme pour 10 classes en moyenne par le biais de 2 visites/mois.

Le superviseur doit avoir une expérience dans le domaine de l'éducation (animateur expérimenté ou un retraité de l'éducation nationale).

Un superviseur peut travailler pour plus d'une association

	Activités	Durées et périodes
Activités assurées par l'animateur	1- Identification des sites et mobilisation des acteurs locaux 2- Appui pédagogique à l'animateur 3- Suivi de la réalisation du programme 4- Appui dans la mobilisation des parents et tuteurs 5- Coordination avec les inspecteurs 6- Rapportage et communication sur le programme (les 3 rapports) 7- Coordination des intégrations	1- Mois de mai et juin 2- De septembre à juin 3- De septembre à juin 4- De septembre à juin 5- De septembre à juin 6- De septembre à juillet 7- Mai et juin
Rémunération de l'animateur	1- Le superviseur est un employé à plein temps ou à temps partiel par l'association, il assure ses activités durant 11 mois/ an et bénéficie d'un mois de vacances (Août), il doit être employé suivant la réglementation nationale du travail. 2- Le Coût moyen de déplacement pour une visite est estimé à 50 MAD pour un nombre moyen de visite de 20 visites /classe et par an	
	Salaire mensuel net	2530 ,12
	Charges sociales - CNSS et AMO, Charges patronales - CNSS et AMO, Charges salariales -	542,7 169,65
	Salaire annuel du superviseur : 38912,4	Déplacement du superviseur : 10.000 MAD
Le coût moyen par enfant = 155 ,65 + 40 MAD		

C- L'inspecteur

Cadre : Fonctionnaire de l'éducation nationale. Il assure l'encadrement pédagogique pour 10 Classe.		
	Activités	Durées et périodes
Activités assurées par l'animateur	1- Visite diagnostic 2- Seconde visite 3- Troisième visite 4- Coordination avec les superviseurs 5- Identification des besoins en formation	1- Décembre 2- Mars 3- De septembre à juin 4- Une réunion mensuelle de novembre à juin 5- Trimestrielle
Rémunération de l'animateur	L'inspecteur est rémunéré sur son activité par une indemnité calculé par visites effectuées.	
	Cout unitaire de la visite	250 MAD TTC
	- Déplacement de l'inspecteur 100 MAD / visite en moyenne	- Coût annuel $7500 + 3000 = 10.500$
	- Le coût moyen par enfant : 42 MAD	

II- Les coûts des activités :

A- Sensibilisation et mobilisation :

<p>Définition</p>	<p>Les actions de sensibilisation et de mobilisation des acteurs et des parents et tuteurs des apprenants, sont des actions de communication réalisées à la fois par les délégations et les acteurs associatifs.</p> <p>Les dites actions, sont réalisées principalement avant le démarrage des cours pour assurer une meilleure adhésion au programmes de l'E2C.</p> <p>Elles se repartissent en deux types :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Actions de mobilisation, réalisées sous formes de campagne médiatique (banderoles, affiches, messages à la radio) et réunions avec les acteurs locaux. Réalisées par les services de promotion de l'éducation non formelle. 2. Actions de sensibilisation des bénéficiaires directes de l'éducation non formelle (enfants et leurs parents et tuteurs) ainsi que des actions de mobilisation auprès des partenaires locaux. Réalisées par les acteurs associatifs
<p>Estimation du coût</p>	<p>Les actions prises en charge par les services : 22MAD/ apprenant estimé à partir du budget alloué par la DENF en 2010 qui étaient de 46,40. Le reste qui correspond à 24,40 est à affecter aux associations pour renforcer ses actions de sensibilisation</p> <p>Les actions prises en charge par les associations : 90 MAD/ apprenant estimé sur la base d'une évaluation effective des coûts des activités assurées par les acteurs associatifs hors celles pris en charge par les animateurs et superviseurs</p>

B- Formation des intervenants :

1- Formation des animateurs

Définition	<p>La formation continue des animateurs est assurée par des formateurs locaux : inspecteurs et formateurs des CFI, impliqués dans la gestion des programmes ENF.</p> <p>La formation des animateurs est axée sur les aspects pédagogiques et d’animation. Elle est programmée en fonction des besoins identifiés dans le cadre du suivi</p> <p>La formation est organisée en deux sessions : la première d’une durée de 5 jours réalisée avant le démarrage des cours et la seconde de 2 jours à la moitié de l’année scolaire (février/mars)</p>																		
Estimation du coût	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>25 enfants par classe</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre d'animateurs</td> <td>1 800,00</td> </tr> <tr> <td>Nombre de groupes d'animateurs (20 /groupe)</td> <td>90,00</td> </tr> <tr> <td>Jours de formation (7 jours répartis sur 2 formations)</td> <td>630,00</td> </tr> <tr> <td>Honoraires des formateurs (600 MAD/J)</td> <td>378 000,00</td> </tr> <tr> <td>Prise en charge des animateurs (200 MAD/animateur/jour)</td> <td>2 520 000,00</td> </tr> <tr> <td>Déplacement (100 MAD * 2formation)</td> <td>360 000,00</td> </tr> <tr> <td>Coût global</td> <td>3 258 000,00</td> </tr> <tr> <td>Coût par enfant</td> <td>72,40</td> </tr> </tbody> </table>		25 enfants par classe	Nombre d'animateurs	1 800,00	Nombre de groupes d'animateurs (20 /groupe)	90,00	Jours de formation (7 jours répartis sur 2 formations)	630,00	Honoraires des formateurs (600 MAD/J)	378 000,00	Prise en charge des animateurs (200 MAD/animateur/jour)	2 520 000,00	Déplacement (100 MAD * 2formation)	360 000,00	Coût global	3 258 000,00	Coût par enfant	72,40
	25 enfants par classe																		
Nombre d'animateurs	1 800,00																		
Nombre de groupes d'animateurs (20 /groupe)	90,00																		
Jours de formation (7 jours répartis sur 2 formations)	630,00																		
Honoraires des formateurs (600 MAD/J)	378 000,00																		
Prise en charge des animateurs (200 MAD/animateur/jour)	2 520 000,00																		
Déplacement (100 MAD * 2formation)	360 000,00																		
Coût global	3 258 000,00																		
Coût par enfant	72,40																		

2- Formation des superviseurs

<p>Définition</p>	<p>La formation continue des superviseurs est assurée par des formateurs locaux : inspecteurs et formateurs des CFI, impliqués dans la gestion des programmes ENF et aussi par des gestionnaires</p> <p>La formation des superviseurs est axée sur les aspects pédagogiques et de suivi évaluation des programmes éducatifs. Elle est programmée aux besoins identifiés dans le cadre du suivi des programmes réalisés par les associations.</p> <p>La formation est organisée en deux sessions : la première d'une durée de 3 jours réalisée au début de l'année scolaire (Novembre) et la seconde de 2 jours à la moitié de l'année scolaire (février/mars)</p>		
<p>Estimation du coût</p>			<p>25 enfants par classe</p>
		Nombre d'animateurs	180,00
		Nombre de groupes De superviseurs (20 /groupe)	9,00
		Jours de formation (5jours répartis sur 2 formations)	45,00
		Honoraires des formateurs (1000 MAD/J)	45 000,00
		Prise en charge des animateurs (200 MAD/animateur/jour	144 000,00
		Déplacement (100 MAD * 2formation)	36 000,00
		Coût global	225 000,00
		Coût par enfant	5,00

3- Rencontres avec les inspecteurs

Définition	Une rencontre annuelle organisée au niveau central. Elle regroupe les inspecteurs actifs dans différentes AREF. Cette rencontre de 2 jours sera axée sur le développement et l'adaptation des méthodes pédagogiques appliquées au niveau des programmes de l'E2C																	
Estimation du coût	<table border="1" data-bbox="580 613 1294 1099"> <tr> <td data-bbox="580 613 997 658">Nombre d'animateurs</td> <td data-bbox="997 613 1294 658">180,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="580 658 997 736">Nombre de groupes De superviseurs (20 /groupe)</td> <td data-bbox="997 658 1294 736">9,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="580 736 997 781">Jours de formation 2 jours</td> <td data-bbox="997 736 1294 781">18,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="580 781 997 826">Honoraires des Intervenants</td> <td data-bbox="997 781 1294 826">10 000,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="580 826 997 943">Prise en charge des animateurs (400 MAD/animateur/jour</td> <td data-bbox="997 826 1294 943">144 000,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="580 943 997 1021">Déplacement (100 MAD * 2formation)</td> <td data-bbox="997 943 1294 1021">18 000,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="580 1021 997 1066">Coût global</td> <td data-bbox="997 1021 1294 1066">172 000,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="580 1066 997 1111">Coût par enfant</td> <td data-bbox="997 1066 1294 1111">3,82</td> </tr> </table>		Nombre d'animateurs	180,00	Nombre de groupes De superviseurs (20 /groupe)	9,00	Jours de formation 2 jours	18,00	Honoraires des Intervenants	10 000,00	Prise en charge des animateurs (400 MAD/animateur/jour	144 000,00	Déplacement (100 MAD * 2formation)	18 000,00	Coût global	172 000,00	Coût par enfant	3,82
Nombre d'animateurs	180,00																	
Nombre de groupes De superviseurs (20 /groupe)	9,00																	
Jours de formation 2 jours	18,00																	
Honoraires des Intervenants	10 000,00																	
Prise en charge des animateurs (400 MAD/animateur/jour	144 000,00																	
Déplacement (100 MAD * 2formation)	18 000,00																	
Coût global	172 000,00																	
Coût par enfant	3,82																	

4- Rencontres avec les chefs de services

Définition	<p>Consiste en la réalisation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 rencontres annuelles organisées au niveau central. Elles regroupent les chefs de services de différentes AREF. Ces rencontres de 2 jours seront axées sur le développement des méthodes de gestion des programmes de l'E2C <ul style="list-style-type: none"> • La première rencontre est organisée à la fin de l'année scolaire pour établir le bilan et définir le plan d'action de l'année suivante • La seconde rencontre pour l'optimisation du système du suivi évaluation - Une session de formation de 2 jours en management de projet pour répondre aux besoins spécifiques identifiés dans le cadre de la réalisation des programmes - En cas de besoin d'autres sessions pourraient être organisées dans le cadre du développement des programmes 																	
Estimation du coût	<table border="1" data-bbox="584 954 1291 1480"> <tr> <td>Nombre de chefs de services et centres</td> <td>75,00</td> </tr> <tr> <td>Nombre de groupes De superviseurs (20 /groupe)</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>Jours de formation 2 jours et de coordination 4 jour</td> <td>16,00</td> </tr> <tr> <td>Honoraires des Intervenants</td> <td>10 000,00</td> </tr> <tr> <td>Prise en charge des acteurs (400 MAD/animateur/jour</td> <td>180 000,00</td> </tr> <tr> <td>Déplacement (200 MAD * 2formation)</td> <td>45 000,00</td> </tr> <tr> <td>Coût global</td> <td>235 000,00</td> </tr> <tr> <td>Coût par enfant</td> <td>5,22</td> </tr> </table>		Nombre de chefs de services et centres	75,00	Nombre de groupes De superviseurs (20 /groupe)	4,00	Jours de formation 2 jours et de coordination 4 jour	16,00	Honoraires des Intervenants	10 000,00	Prise en charge des acteurs (400 MAD/animateur/jour	180 000,00	Déplacement (200 MAD * 2formation)	45 000,00	Coût global	235 000,00	Coût par enfant	5,22
Nombre de chefs de services et centres	75,00																	
Nombre de groupes De superviseurs (20 /groupe)	4,00																	
Jours de formation 2 jours et de coordination 4 jour	16,00																	
Honoraires des Intervenants	10 000,00																	
Prise en charge des acteurs (400 MAD/animateur/jour	180 000,00																	
Déplacement (200 MAD * 2formation)	45 000,00																	
Coût global	235 000,00																	
Coût par enfant	5,22																	

C- Suivi évaluation des programmes :

Outre le suivi assuré par l'inspecteur et le superviseur des classes de l'E2C, des actions de suivi sont réalisées par les responsables de l'administration centrale, les chefs de services locaux et régionaux.

- Actions de suivi au niveau local et régional

Définition	Les chefs de services locaux et régionaux et de par leur mission, il assure le suivi pédagogique, administratif et financier du projet. dans cette rubrique on ne comptabilise que leurs sorties de contrôle sur le terrain : 2 visite par mois. Elles sont réalisées de novembre à juin
Estimation du coût	L'estimation du coût est effectuée sur la base d'un coût kilométrique : 1,5 MAD /Km pour une distance de 200 km parcourue par visite

- Actions de suivi au niveau local et régional

Définition	<p>Les actions de suivi assurées au niveau central se répartissent en trois types :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des visites sur le terrain effectuées par des équipes de 2 personnes pour une durée de 7jours/ AREF. 3 équipes se rendent sur le terrain de chaque AREF /an - La mise en place d'un système d'information - Le lancement d'audits et évaluations externes, réalisées par des prestataires
Estimation du coût	<ul style="list-style-type: none"> - Le coût des visites sur le terrain est calculé sur la base de 700 MAD/ jour pour 3 visites de 7 jours effectuées par 2 personnes pour chacune des 12 AREF : $14\text{jours/h} * 3\text{visites} * 12\text{AREF} = 7,84\text{ MAD/apprenant}$ - Système d'information : coût annuel à 600 000 MAD/an = 13,3MAD/apprenant - Audit et évaluation : coût annuel de 1 000 000 MAD/an = 22,22 MAD /apprenant

D- Charges sociales

<p>Définition</p>	<p>Dans le cadre de cette évaluation de coût, se ne sont que les charges sociales qui peuvent être généralisées à toutes les classes de l'E2C qui sont estimés.</p> <p>Charges sociales assurées dans le cadre de la subvention</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Les livres et outils pédagogiques 2- Le cartable de l'apprenant 3- La cantine scolaire <p>Les charges assurées directement per les associations via des partenariats</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Etablissement du dossier scolaire et l'Etat civil 2- Fourniture scolaire et supports didactiques complémentaires 3- Suivi sanitaire : visite médicale systématique, établissement des livrets de santé et orientation des enfants malades
<p>Estimation du coût</p>	<ol style="list-style-type: none"> 4- Les livres et outils pédagogiques : coût effectif par enfant 78 MAD 5- Le cartable de l'apprenant : coût effectif par enfant 50 MAD 6- La cantine scolaire : un gouter de 2MAD/jour (l'économie d'échelle n'est pas applicable à l'E2C à cause de l'éparpillement des classes et leur installation dans des locaux autres que ceux de écoles publiques dotées de cantines.) 384 MAD/ apprenant Pour 192 de scolarité répartis sur 38 semaines (6jours/semaine) <p>Les charges assurées directement per les associations via des partenariats</p> <ol style="list-style-type: none"> 4- Etablissement du dossier scolaire et l'Etat civil : Coût moyen : 30 MAD/ apprenant 5- Fourniture scolaire et supports didactiques complémentaires : Coût moyen 40 MAD/apprenant 6- Suivi sanitaire : Coût moyen 180 MAD/ apprenant

E- Activités parascolaires :

Définition	Concernent en particulier les activités ludiques réalisées au niveau de la classe sous encadrement de l'animateur qui a suivi une formation spécifique (activités des institutions de jeunesse et sport) .il s'agit d'activités de théâtre et arts plastique et de sport. Elle intègre aussi les compétitions et cours organisés en partenariat avec les écoles avoisinantes. Etant donné que ces actions sont généralisables à toutes les écoles.
Estimation du coût	Coût moyen estimé qui n'intègre que le consommable et la formation de l'animateur : 200 MAD/apprenant

F- Appui à l'intégration

Définition	<p>Concerne particulièrement les frais de transports des apprenants pour le passage des examens d'entrée à l'école publique (6^{ème} année) et les tests pour l'insertion à la formation professionnelle.</p> <p>Pour les frais d'inscription à la formation professionnelle, une action pour assurer la gratuité pour les élèves de L'E2C est à prévoir.</p>
Estimation du coût	Coût moyen estimé : 35 MAD/ apprenant , calculé sur l'ensemble des apprenants

G- Développement des programmes :

Définition	Les travaux d'étude de recherche de concertation qui sont réalisées chaque année dans la perspective d'adapter les méthodes pédagogique d'améliorer la qualité des programmes et autres travaux
Estimation du coût	Estimation sur la base du besoin : 500000 MAD , soit 11,11 MAD/ apprenant

H- Gestion administrative

Définition	Quote-part des frais de fonctionnement des structures centrales de la DENF et de l'administration d'une association dédiés à la gestion administrative et financière du programme de l'E2C.
Estimation du coût	<p>% des frais de gestion qui est équivalent à ce qui était affecté au programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les coûts de gestion des programmes au niveau de la structure centrale DENF, 186 MAD/ apprenant, calculé sur la base des dépenses de 2010 - Dans ceux relatifs aux structures associatives 150 MAD/ apprenant dont 40 pris en charge dans le cadre de la subvention

I- Communication

Définition	Les actions de communication des résultats des programmes de l'éducation non formelle ou de promotion de nouvelles actions. Actions de mobilisation de partenaires institutionnels et associatifs au niveau national et international. Publication, médiatisation, séminaire...
Estimation du coût	Estimation à 200000 MAD, soit 4,4 MAD/apprenant

2- Fiches de calcul du coût par associations

A. AMESIP :

Rubrique	Composante	Coût		Coût par Enfant	Observation	
		Montant	Unité d'évaluation			
			Unité	Nombre		
Prospection	Prise de contact et identification des localités ciblées				Salaire du responsable du centre pour 2 jours	
	Sensibilisation					
	Mobilisation des acteurs locaux					
	- Inscription des apprenants	4000	centre	42	95,24	
Rémunération animateur	- Salaire de l'animateur	20000		21	952,38	
	- Charges sociales					
	- Déplacements					
	- Autres appointements					
Suivi de l'assiduité	- Suivi de l'assiduité					Intégré dans les charges de l'animation et supervision
	- Réunion des parents					
	- Organisation des parents d'élèves					
	- Autres			42	-	
Prise en charge sociale	- Dossier scolaire			42	-	
	livret de famille	10000		42	238,10	Avocat/ estimation
	- Assurances			42	-	N'est pas généralisée
	- Hygiène scolaire			42	-	
	- Suivi sanitaire	2000		42	47,62	Médecin volontaire / estimation
	Médicaments	3000		42	71,43	
Supervision	- Salaire	48000		42	1 142,86	
	- Charges sociales			42	-	
	- Déplacements			42	-	
	- Formation des superviseurs			42	-	
	- Encadrement des superviseurs			42	-	
	- Rencontre et réunions de suivi			42	-	
	- Autres			42	-	
Formation des animateurs	- Frais d'animation			42	-	
	- Frais de séjours			42	-	

	- Déplacement des animateurs			42	-	
	- Fournitures			42	-	
	- Autres			42	-	
Locaux	- Charge locative			42	-	
	- Aménagement des locaux			42	-	
	- Equipement			42	-	
	- Entretien	27000		42	642,86	
Suppots	- Fourniture scolaire					Estimation/ Don et achat centralisé
	- Livres					
	- Supports pédagogiques					
	- Autres fournitures	200		1	200,00	
Activité ludique	- Conception et organisation					animateurs théâtre, Peinture, sport et informatique / 1500+1000+2000/ 10mois
	- Animation					
	- matériel					
	- consommable	45000		42	1 071,43	
Initiation professionnelle	- Conception et organisation					
	- Animation					
	- matériel					
	- consommable					
	- autres			42	-	
Gestion administrative	- personnel administratif	1200		42	28,57	Comptable estimé sur la base :10% sur la base d'un salaire de 10000
	- télécommunication	6000		42	142,86	500/mois Estimation -
	- fourniture			42	-	
	- déplacement			42	-	
	- communication			42	-	
	- comptabilité et contrôle des comptes			42	-	
Gestion de l'intégration	- organisation de l'insertion			42	-	
	- accompagnement des enfants pour les tests d'intégration			42	-	
	- sensibilisation des parents			42	-	
	- inscription des apprenants			42	-	

Suivi de l'insertion des enfants	- sensibilisation pour l'intégration de l'école			42	-	Les enfants intégrés continuent de venir au centre / non estimé
	- prise en charge du transport			42	-	
	- prise en charge de frais de scolarité			42	-	
	- coordination avec les institutions d'intégration			42	-	
	- Autres			42	-	
Développement du programme	- Evaluation des programmes			42	-	
	- Adaptations du programme			42	-	
	- Conception de nouveaux produits			42	-	
Total des charges					4 633,33	

B. Bayti :

Rubrique	Composante	Coût		Coût par Enfant	Observation	
		Montant	Unité d'évaluation			
			Unité	Nombre		
Prospection	Prise de contact et identification des localités ciblées	11000	Quartier	50	220,00	Assuré par des éducateurs et une assistante sociale - les charges de leurs salaires sont à 5000 Dhs et les frais de leurs déplacements à 6000 Dhs
	Sensibilisation					
	Mobilisation des acteurs locaux					
	- Inscription des apprenants					
Rémunération animateur	- Salaire de l'animateur	22000	Classe	25	880,00	
	- Charges sociales	0		25		
	- Déplacements	0		25		
	- Autres appointements	0		25		
Suivi de l'assiduité	- Suivi de l'assiduité	8000	Centre	50	160,00	Déplacement + Photocopies
	- Réunion des parents					
	- Organisation des parents d'élèves	0		50		
	- Autres	0		50		
Prise en charge sociale	- Dossier scolaire	0		1	-	
	-			1	-	
	- Assurances	25		1	25,00	

	- Hygiène scolaire			1	-	
	- Suivi sanitaire			1	-	Prise en charge uniquement pour les cas critiques
Supervision	- Salaire	36000		150	240,00	Quotepart salaire du superviseur (6000 Net) mais qui assure d'autres taches à hauteur de 50% de son temps
	- Charges sociales	12000		150	80,00	
	- Déplacements			150	-	
	- Formation des superviseurs			150	-	
	- Encadrement des superviseurs			150	-	
	- Rencontre et réunions de suivi	12000		150	80,00	Déplacement des animatrices 1/ 15j assuré par véhicule de l'association
	- Autres			150	-	
Formation des animateurs	- Frais d'animation	500		25	20,00	L'association n'organise pas de formation spécifique pour ses animatrices
	- Frais de séjours					
	- Déplacement des animateurs					
	- Fournitures					
	- Autres					
Locaux	- Charge locative			50	-	
	- Aménagement des locaux			50	-	
	- Equipement	2500		25	100,00	
	- Entretien	30720		50	614,40	Femme de ménage à plein temps
Supports	- Fourniture scolaire					
	- Livres					
	- Supports pédagogiques					
	- Autres fournitures	100	Enfant	1	100,00	
Activité ludique	- Conception et organisation					4 Animateurs: sport, théâtre, informatique et peinture , à 30% de leur temps - 3500 chacun /10 mois
	- Animation					
	- matériel					
	- consommable	42000	Centre	50	840,00	
	- autre	60000		60	1 000,00	colonie de vacances
	3000		50	60,00	fête fin d'année	
Initiation professionnelle	- Conception et organisation					
	- Animation					
	- matériel					
	- consommable			50	-	

	- autres					
Gestion administrative	- personnel administratif	64800		150	432,00	Quotepart directrice et comptable
	- télécommunication			150	-	
	- fourniture			150	-	
	- déplacement			150	-	
	- communication	13000		150	86,67	
	- comptabilité et contrôle des comptes			150	-	
Gestion de l'intégration	- organisation de l'insertion					
	- accompagnement des enfants pour les tests d'intégration					
	- sensibilisation des parents					
	- inscription des apprenants	5500		150	36,67	
Suivi de l'insertion des enfants	- sensibilisation pour l'intégration de l'école			50	-	
	- prise en charge du transport			50	-	
	- prise en charge de frais de scolarité			50	-	
	- coordination avec les institutions d'intégration			50	-	
	- Autres			50	-	
Développement du programme	- Evaluation des programmes			50	-	
	- Adaptations du programme			50	-	
	- Conception de nouveaux produits			50	-	
Total des charges					4 974,73	

C. AJHAO

Rubrique	Composante	Coût		Coût par Enfant	Observation
		Montant	Nombre		
Prospection	Prise de contact et identification des localités ciblées	5 000,00	250	20,00	
	Sensibilisation	12 500,00	250	50,00	
	Mobilisation des acteurs locaux	-	250	-	
	- Inscription des apprenants	12 500,00	250	50,00	
Rémunération animateur	- Salaire de l'animateur	400 000,00	250	1 600,00	
	- Charges sociales	-	250	-	
	- Déplacements	19 200,00	250	76,80	
	- Autres appointements / Assurances	19 200,00	250	76,80	
Suivi de l'assiduité	- Suivi de l'assiduité	30 000,00	250		
	- Réunion des parents	2 000,00	250	8,00	
	- Organisation des parents d'élèves	1 000,00	250	4,00	
	- Autres	10 000,00	250	40,00	
Prise en charge sociale	- Dossier scolaire	500,00	250	2,00	
	- Assurances	3 000,00	250	12,00	
	- Hygiène scolaire	240 000,00	250	960,00	Médecin mis à la disposition par le ministère de la santé
	- Suivi sanitaire		250	-	
Supervision	- Salaire	36 000,00	250	144,00	
	- Charges sociales		250	-	
	- Déplacements	3 000,00	50	60,00	
	- Formation des superviseurs	-	250	-	
	- Encadrement des superviseurs	-	250	-	
	- Rencontre et réunions de suivi	-	250	-	
	- Autres	-	250	-	
Formation des animateurs	- Frais d'animation	-	250	-	
	- Frais de séjours	-	250	-	
	- Déplacement des animateurs	1 500,00	250	6,00	
	- Fournitures	500,00	250	2,00	

	- Autres	-	250	-	
Locaux	- Charge locative	240 000,00	250	960,00	
	- Aménagement des locaux	15 000,00	250	60,00	
	- Equipement		250	-	
	- Entretien	15 000,00	250	60,00	
Supports	- Fourniture scolaire	62 500,00	250	250,00	
	- Livres	12 500,00	250	50,00	
	- Supports pédagogiques	10 000,00	250	40,00	
	- Autres fournitures	5 000,00	250	20,00	
Activité ludique	- Conception et organisation	5 000,00	150	33,33	
	- Animation	72 000,00	150	480,00	
	- matériel	5 000,00	150	33,33	
	- consommable	5 000,00	150	33,33	
Initiation professionnelle	- Conception et organisation	1 800,00	30	60,00	
	- Animation	1 800,00	30	60,00	
	- matériel	3 600,00	30	120,00	
	- consommable	4 500,00	30	150,00	
	- autres	600,00	30	20,00	
Gestion administrative	- personnel administratif	105 000,00	250	420,00	
	- télécommunication	5 400,00	250	21,60	
	- fourniture	4 000,00	250	16,00	
	- déplacement	8 000,00	250	32,00	
	- communication	3 000,00	250	12,00	
	- contrôle des comptes	3 000,00	250	12,00	
Gestion de l'intégration	- organisation de l'insertion	3 000,00	100	30,00	
	- accompagnement des enfants pour les tests d'intégration	3 000,00	100	30,00	
	- sensibilisation des parents	2 000,00	100	20,00	
	- inscription des apprenants	3 000,00	100	30,00	
Suivi de l'insertion des enfants	- sensibilisation pour l'intégration de l'école		250	-	
	- prise en charge du transport		250	-	
	- prise en charge de frais de scolarité		250	-	

	- coordination avec les institutions d'intégration		250	-	
	- Autres		250	-	
Développement du programme	- Evaluation des programmes		250	-	
	- Adaptations du programme		250	-	
	- Conception de nouveaux produits		250	-	
Total des charges				6 165,20	

D. AHO

Rubrique	Composante	Coût			Coût par Enfant	Observation
		Montant	Unité d'évaluation			
			Unité	Nombre		
Prospection	Prise de contact et identification des localités ciblées	1 454,00		175	8,31	6jours
	Sensibilisation	1 454,00		25	58,16	
	Mobilisation des acteurs locaux	121,00		25	4,84	
	- Inscription des apprenants	2 000,00		175	11,43	
Rémunération animateur	- Salaire de l'animateur	22 000,00	11 mois	25	880,00	
	- Charges sociales	6 160,00		25	246,40	
	- Déplacements	-		25	-	
	- Autres appointements	-		25	-	
Suivi de l'assiduité	- Suivi de l'assiduité	-		25	-	
	- Réunion des parents	-		25	-	
	- Organisation des parents d'élèves	-		25	-	
	- Autres		Fête de fin d'année	175	-	
		3484	Achoura	175	19,91	2 jours de travail + 3000 Dhs
	2420	Don de vêtements	175	13,83	10 jour de travail/homme	
Prise en charge sociale	- Dossier scolaire	484,00		25	19,36	fiche + Antécédents scolaires / 2jours
	- Assurances			25	-	

	- Hygiène scolaire	-	25	-	
	- Suivi sanitaire	-	25	-	
Supervision	- Salaire	9	175		2 demies journées /semaine : 10 mois par an
	- Charges sociales	680,00		55,31	
	- Déplacements	7	175	41,14	Assuré par les bénévoles, 2 tours par semaine soit 120 km
	- Formation des superviseurs	-	175	-	
	- Encadrement des superviseurs	242,00	175	1,38	une journée
	- Rencontre et réunions de suivi	2	175	13,83	Une réunion par mois
	- Autres		175	-	
Formation des animateurs	- Frais d'animation	6	175	34,29	12 demi journée
	- Frais de séjours	-	175	-	
	- Déplacement des animateurs	-	175	-	
	- Fournitures	-	175	-	
	- Accompagnement	4	25	193,60	Une demi journée /semaine
Locaux	- Charge locative		175	-	
	- Aménagement des locaux		175	-	
	- Equipement		175	-	
	- Entretien	100,00	25	4,00	Produits
Supports	- Fourniture scolaire	12	175	71,43	
	- Livres		175	-	Cartables ENF
	- Supports pédagogiques		175	-	
	- Autres fournitures		175	-	
Activité ludique	- Conception et organisation		175	-	
	- Animation	28	175	160,91	
	- matériel	22	175	130,57	
	- consommable		175	-	
Initiation professionnelle	- Conception et organisation		175	-	
	- Animation	25	30		

	- matériel			175	-	
	- consommable	10 000,00		58		Deux groupes/2formations
	- autres			175	-	
Gestion administrative	- personnel administratif	28 160,00		175	160,91	
	- télécommunication	10 000,00		175	57,14	
	- fourniture			175	-	
	- déplacement			175	-	
	- communication			175	-	
	- comptabilité et contrôle des comptes	46 080,00		175	263,31	
Gestion de l'intégration	- organisation de l'insertion			175	-	
	- accompagnement des enfants pour les tests d'intégration			175	-	
	- sensibilisation des parents			175	-	
	- inscription des apprenants			175	-	
Suivi de l'insertion des enfants	- sensibilisation pour l'intégration de l'école			175	-	
	- prise en charge du transport			175	-	
	- prise en charge de frais de scolarité	18 460,00		25	738,40	Enfants nécessiteux
	- coordination avec les institutions d'intégration			175	-	
	- Autres			175	-	
Développement du programme	- Evaluation des programmes			175	-	
	- Adaptations du programme			175	-	
	- Conception de nouveaux produits			175	-	
Total des charges					3 188,47	

E. FZE

Rubrique	Composante	Coût		Coût par Enfant	Observation			
		Montant	Unité d'évaluation					
			Unité	Nombre				
Prospection	Prise de contact et identification des localités ciblées	4 000,00	Ecole	50	80,00			
	Sensibilisation							
	Mobilisation des acteurs locaux							
	- Inscription des apprenants							
Rémunération animateur	- Salaire de l'animateur	30 000,00	12 mois	50	600,00			
	- Charges sociales	9 890,00		50	197,80			
	- Déplacements	-		50	-			
	- Autres appointements	-		50	-			
Suivi de l'assiduité	- Suivi de l'assiduité	2 000,00		50	40,00			
	- Réunion des parents							
	- Organisation des parents d'élèves							
	- Autres							
Prise en charge sociale	- Dossier scolaire	1 645,00		50	32,90			
	Carnet de santé + Evaluations							
	- Assurances					1 300,00	50	26,00
	- Hygiène scolaire					-	50	-
	- Suivi sanitaire					-	50	-
Supervision	- Salaire	6 500,00		50	130,00			
	- Charges sociales	2 231,90		50	44,64			
	- Déplacements	4 523,81		50	90,48			
	- Formation des superviseurs	840,48		50	16,81			
	- Encadrement des superviseurs	-		50	-			
	- Rencontre et réunions de suivi	1 422,86		50	28,46			
	- Autres			50	-			
Formation des animateurs	- Frais d'animation	7000		50	140,00			
	- Frais de séjours							
	- Déplacement des animateurs							
	- Fournitures							
	- Autres							

Les charges de la supervision sont réparties sur 7 écoles

Locaux	- Charge locative	6 000,00		50	120,00	
	- Aménagement des locaux	1 500,00		50	30,00	
	- Equipement	5 000,00		50	100,00	
	- Entretien	1 000,00		50	20,00	Les imprévus
Supports	- Fourniture scolaire	2 806,67		50	56,13	
	- Livres	6 439,00		50	128,78	
	- Supports pédagogiques			50	-	
	Transport fournitures	700,00		50	14,00	
Activité ludique	- Conception et organisation			50	-	
	Animation Théâtre	6 000,00		50	120,00	
	matériel de sport	2 666,67		50	53,33	
	- consommable			50	-	
Initiation professionnelle	- Conception et organisation			50	-	
	- Animation			50	-	
	- matériel			50	-	
	- consommable			50	-	
	- autres			50	-	
Gestion administrative	- personnel administratif	10 000,00		50	200,00	
	- télécommunication					
	- fourniture					
	- déplacement					
	- communication					
	- comptabilité et contrôle des comptes					
Gestion de l'intégration	- organisation de l'insertion			50	-	
	- accompagnement des enfants pour les tests d'intégration	1 650,00		50	33,00	
	- sensibilisation des parents			50	-	
	- inscription des apprenants			50	-	
Suivi de l'insertion des enfants	- sensibilisation pour l'intégration de l'école			50	-	
	- prise en charge du transport			50	-	
	- prise en charge de frais de scolarité			50	-	
	- coordination avec les institutions d'intégration			50	-	

	- Autres			50	-	
Développement du programme	- Evaluation des programmes			50	-	
	- Adaptations du programme			50	-	
	- Conception de nouveaux produits			50	-	
Total des charges				50	2 302,33	

F. Dépenses DENF (année 2010)

Programme 1

		Nombre de bénéficiaires	Coût / enfant
Formation	900 000,00	31045	
	350 000,00	31045	
	1 250 000,00	31045	40,26
Encadrement pédagogique	1 200 000,00	31045	38,65
Suivi	220 000,00	31045	
	100 000,00	31045	
	320 000,00	46119	6,94
Livres et fournitures scalaires	800 000,00		
	912 000,00		
	1 712 000,00	31045	55,15
Subventions aux associations	32 367 000,00		
	4 000 000,00		
	36 367 000,00	40962	887,82
Audit	1 200 000,00	31045	38,65
Etudes	400 000,00	31045	12,88
Sensibilisation	1 200 000,00	25897	46,34
			1126,70

Programme 2

Masse Salariale	3 430 000,00
Fonctionnement DAF	4 023 650,00
Investissement DAF	1 775 000,00
Soutien de mission DENF	2 707 000,00
Total	11 935 650,00
Quote-part E2C - 70%	8354955
Coût / Apprenant	181,16

Bénéficiaires de l'année 2010

- Bénéficiaires subventionnés (programme ONG) : 25897
- Bénéficiaires subventionnés (programme de rattrapage) : 15065
- Bénéficiaires parrainés : 5157